

**Ville de Lille** 

## PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 17 mai 2004.

La séance est ouverte à 17 heures 35 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire - C'est Stéphanie BOCQUET qui va procéder à l'appel.

( Madame BOCQUET procède à l'appel nominal).

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mme COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DANGRÉAUX-VARLEZ, DA SILVA, DAVAL, MM. DECOCCQ, DEGREVE, Mme DEMESSINÉ, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mme FILLEUL, M. FLEJSZEROWICZ, Mlle FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MOREAU, MUTEZ, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, MM. QUIQUET, RICHIR, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, MM. SULMAN, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : Mme ESCANDE (pouvoir), MM. LENGLET, MARCHAND (pouvoir), MAUROY, ORIOL (pouvoir), PARGNEAUX (pouvoir), Mme REDLICH, M. SINAGRA (pouvoir).

Chers collègues, Mesdames et Messieurs, je déclare ouverte la séance du Conseil Municipal.

Vous comprendrez bien qu'aujourd'hui est un jour un peu particulier puisque, ce n'est un scoop pour personne ici, Bernard ROMAN qui a été élu avec la façon magistrale que l'on sait sur la liste qu'il a conduite avec Daniel PERCHERON aux élections régionales, quitte notre Conseil Municipal comme il l'avait annoncé et par là même la représentation de la Ville au Conseil Communautaire.

Je dois dire, pour que ce soit inscrit, qu'il m'avait fait part ainsi qu'au Préfet du Nord de sa démission de ses fonctions par lettre du 7 avril et que le Préfet l'a acceptée par lettre en date du 17 avril.

Je vais sortir de ces éléments purement juridiques mais ô combien importants pour vous dire qu'après une petite cérémonie amicale que la Majorité a souhaité organiser autour de Bernard ROMAN, évidemment, on ne s'est pas réjoui de son départ, il reste auprès de nous, il est Député de la première circonscription et le combat qui est le sien à Lille auprès des Lilloises et des Lillois ne change pas parce qu'il quitte ce Conseil Municipal. Nous avons plutôt fêté le travail immense qu'il a réalisé pour la Ville et c'est dans cet esprit que je souhaite m'exprimer ce soir en un lieu un peu plus solennel que celui de la fête que nous avons donnée.

Je souhaitais dire, car il me semble majeur que notre Ville puisse lui rendre hommage pour l'ensemble de ses engagements et pour le travail réalisé, qu'il va laisser une place difficile à remplacer. Et je ne préjuge pas de ceux qui vont prendre ses délégations au sein de notre Conseil Municipal.

Je voudrais donc lui rendre cet hommage en rappelant que pendant 25 ans Bernard a servi la Ville, et de quelle manière, depuis sa participation au Cabinet de Pierre MAUROY. J'allais dire auprès de tous les grands combats que Pierre MAUROY a menés depuis toujours dans notre ville, que ce soient ceux de la lutte contre le chômage, l'insertion, ceux de la rénovation du cœur de Lille, que ce soit ce pari que certains jugeaient fou, celui d'Euralille qui a boosté notre ville et qui lui permet aujourd'hui

.../...

d'hui de faire tout ce qu'elle fait. Eh bien, Bernard était en première ligne sur tous ces dossiers dans l'efficacité et la fidélité auprès de Pierre MAUROY et des immenses chantiers qu'il a conduits pour notre ville.

Ce travail a été évidemment majeur, il l'a rempli dans des délégations multiples, je ne voudrais pas en oublier :

. l'action sociale et la caisse des écoles en tant qu'Adjoint de 1983 à 1989

. l'action économique et la politique de la ville de 1989 à 1995

. les finances, l'informatique, la décentralisation, les relations avec les collectivités et le LOSC de 1995 à 2001

. les finances, l'informatique, les assurances de 2001 à 2004.

J'aurais peut-être mieux fait de commencer par ce qu'il n'avait pas fait dans la ville, je pense que cela aurait été plus court.

Je voudrais rendre un hommage vraiment très fort à Bernard pour la qualité de l'action qui a été la sienne dans notre ville.

Chacun peut d'ailleurs reconnaître d'abord la grande cohérence de son action politique, qu'il soit ici élu à Lille, qu'il soit au Parlement comme Député ou qu'il l'ait été comme Président de la Commission des Lois. Qu'il soit aujourd'hui et demain premier Vice-Président de la Région chargé des finances, nous sommes convaincus qu'il continuera à défendre avec la même cohérence l'action politique qui a toujours été la sienne, c'est-à-dire la conviction que le développement économique et le développement social ne font qu'un, que bien évidemment il faut être, comme l'a été Pierre MAUROY, ambitieux pour notre ville, parfois même à contre-courant, et il l'a été avec lui, mais que nous nous devons de rester au plus proche de ceux qui souffrent et qui ont besoin de nous.

Et s'il devait y avoir un signe, une ligne à son engagement et à son action politique, je crois que c'est celle-là, être ambitieux pour développer, pour répartir les richesses, et penser toujours à ceux qui en ont le plus besoin. Je pense que c'est globalement ce qui a engendré son action politique et qui continue aujourd'hui à le mener.

Je crois aussi, il faut le dire parce que, dans les périodes actuelles, ce n'est pas évident, que Bernard ROMAN a toujours fait de la politique en faisant en sorte d'être extrêmement rigoureux dans la façon dont il gérait les choses. Nous en avons parlé quand je suis arrivé à Lille, tous les deux -et je pense qu'on peut dire avec la Majorité municipale- nous partageons l'idée que chaque franc hier, chaque euro aujourd'hui qui nous est confié par les Lillois doit être bien dépensé.

Quand on s'occupe des finances, je le disais dans notre petite cérémonie amicale, il y a parfois -c'est identique au Gouvernement- des Ministres des Finances qui commencent par dire non et puis qui disent ensuite « On verra bien si on m'impose quelque chose ». Pour Bernard, cela n'a jamais été le cas. Chargé des finances, il a toujours essayé de comprendre la politique de fond qui était proposée par les Adjointes, par les Conseillers Municipaux, et c'est un vrai dialogue politique au plein sens du terme qui avait lieu lorsqu'il s'agissait de définir le budget.

.../...

Nous le disons chaque année mais il faut le redire, lorsque Bernard, avec la maestria que l'on connaît, nous présente les priorités de l'année, la conjoncture, qui parfois n'est pas facile, c'est le cas aujourd'hui à cause de la politique nationale, à chaque fois, c'est bien la politique de fond qu'il nous présente, ce ne sont pas des ratios et des montants financiers, ce sont des priorités politiques qu'il a partagées avec la Majorité municipale.

Il faut dire aussi, Pierre MAUROY le dit souvent, que dans les moments difficiles pour la Ville sur le plan financier, il y a eu des moments pas faciles, lorsqu'on a lancé ces chantiers du TGV et d'Euralille en pleine situation difficile pour notre pays dans son ensemble, il fallait à la fois tout le culot de Pierre MAUROY mais aussi derrière des hommes et des femmes, en l'occurrence, un homme qui sache porter ce rêve dans la réalité, y compris lorsqu'il fallait aller discuter avec les banques pour éche-lonner la dette, pour rediscuter, comme cela a été le cas récemment, de meilleures conditions pour la Ville de Lille.

Dans le fond, aujourd'hui, ce que demandent les Français aux politiques c'est d'être à la fois capables de porter un projet et d'être aussi capables de le réaliser. Pour le réaliser, il faut de la rigueur car rien ne sert de défendre les idées si on n'est pas capable de les porter jusqu'au bout.

Quand Bernard parle d'une idée, il n'est satisfait que lorsqu'elle a changé véritablement le terrain et donc la vie des hommes et des femmes et c'est pourquoi nous devons lui rendre cet hom-mage ce soir.

Enfin, je me permets de le dire de manière plus personnelle et plus politique vis-à-vis de nos amis de la Majorité municipale et du Parti Socialiste, Bernard est toujours resté -et je pense qu'il continuera- engagé comme un militant au sein de la Gauche, au sein du Parti Socialiste. Lorsqu'il est aux fonctions les plus éminentes comme il l'a été et comme il l'est aujourd'hui à la Région, il reste un militant, proche des gens et défendant, avec l'ensemble des militants de Gauche, les valeurs qui sont les nôtres.

Je pourrais évidemment en parler pendant une heure mais je sais qu'il ne le souhaite pas.

Je voulais dire que la Ville de Lille a eu de grands Adjoints par le passé, nous le savons, nous donnons d'ailleurs souvent -je te rassure, Bernard, je ne parle pas de toi- leurs noms à nos rues et à nos places, mais je partirai avant toi, rassure-toi vu notre différence d'âge, je voulais dire qu'il y a eu dans cette ville de grands Maires et de grands Adjoints, Bernard, à l'évidence, est l'un de ceux-là.

C'est la raison pour laquelle tout à l'heure, je vous demanderai -on peut considérer que ce sont de petites choses mais pour moi elles sont essentielles- de proposer au Préfet, puisque c'est la démarche, qu'il soit nommé Adjoint Honoraire de cette ville. C'est une autre façon de lui rendre un hommage plus républicain, plus officiel, je sais que ce n'est pas ce qu'il préfère mais il est bien aussi qu'il en soit ainsi.

En attendant, Bernard, en continuant à mener ensemble les combats qui sont les nôtres, à la fois par les valeurs qu'on partage, par la façon de faire de la politique, mais aussi peut-être, plus que toute chose, par un attachement à la Ville de Lille qui est viscéralement dans tes artères, c'est pour cela que nous sommes très heureux que tu sois là où tu es, nous savons, pour les Lilloises et les Lillois, que nous continuerons à travailler ensemble. Donc, tu pars du Conseil Municipal mais tu restes forte-ment à Lille, on a besoin de toi. Merci.

Et je te remets maintenant la Médaille d'Or de la Ville de Lille.

(très vifs applaudissements)

.../...

Voilà, on a fait selon ses vœux et je crois que vos longs applaudissements debout montrent largement ce que représentent cette petite cérémonie et cette médaille. Encore merci à toi Bernard.

La vie continue, avec toi, je l'ai dit.

Suite au départ de Bernard ROMAN, nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre au sein du Conseil Municipal.

Nous avons été élus sur une liste et, comme vous le savez, lorsque quelqu'un part, c'est le suivant sur la liste qui monte. Le suivant sur la liste était Bernard SENAME, élu à Lomme, qui n'a pas souhaité, pour des raisons personnelles, entrer au Conseil Municipal de Lille, ce que bien évidemment nous respectons totalement, en particulier le Maire de Lomme et moi-même.

C'est donc Christian FLEJSZEROWICZ qui nous rejoint au sein du Conseil Municipal et qui remplace le poste de Bernard. Je suis très heureuse de l'accueillir, je le fais là aussi officiellement après l'avoir fait de manière plus personnelle.

Vous dire quelques mots même s'il y a au moins un quartier où on le connaît bien c'est le quartier du Vieux Lille puisque Christian y est Conseiller de Quartier. Il est âgé de 51 ans -je donne les âges quand ils sont en dessous du mien, donc, cela reste très jeune-, il est marié et père de trois enfants. Il est professeur de sciences économiques et sociales dans un lycée à Denain. Il a été candidat aux Municipales pour les Verts depuis 1989 et, je l'ai dit, il est Conseiller de Quartier.

Il s'est beaucoup investi dans notre ville sur certains dossiers particuliers que je cite mais aussi sur beaucoup d'autres, je pense au Jardin Ecologique, il est le Président de l'association, pour toutes les questions de cadre de vie, il était jusqu'à aujourd'hui Président de la Commission cadre de vie du Conseil de Quartier, fervent défenseur de la piétonisation de la Place du Concert, on en parlera, mais ce qui me fait plaisir aussi c'est que c'est un ardent supporter du LOSC, il a donc dû être heureux aussi samedi soir de voir le beau résultat du LOSC contre Bastia pour ce dernier match dans le stade.

Je voulais lui souhaiter la bienvenue et lui dire que nous ferons part au Conseil de ses délégations dès qu'il aura pris un peu l'ampleur de la tâche ici et du travail qui est mené par l'ensemble de ses collègues. Nous discuterons de ses délégations en temps utile.

Voilà ce que je voulais dire, un petit moment d'émotion en ce début de Conseil avec le départ du Conseil Municipal de Bernard, l'arrivée de Christian. J'en arrive, si vous le voulez bien au carnet proprement dit.

Tout d'abord pour féliciter Stéphanie TEN EYCK, notre Directrice générale adjointe chargée des finances -qui est absente aujourd'hui- pour la naissance d'Elliot au mois d'avril. Tout s'est bien passé, le bébé est très beau m'a-t-on dit, je ne l'ai pas vu mais j'ai eu la maman au téléphone, 52cm, presque 4 kg. Stéphanie va bien et travaille tout en étant chez elle, elle nous rejoindra bientôt.

Je voulais vous faire part de deux éléments qui portent, pour des raisons différentes, à une certaine émotion dans notre Conseil.

Le premier c'est la cérémonie que j'ai souhaité organiser le 1er mai dernier, au cœur du Monde Parallèle sur la Pologne, c'est-à-dire Lille 2004 qui met à l'honneur la culture polonaise.

Le 1er mai c'était, vous le savez, l'entrée de la Pologne dans l'Europe.

.../...



Le 3 mai, la Pologne fête chaque année, c'est la fête nationale, sa constitution, une constitution qui est née avant la constitution française, c'est la première constitution européenne qui ait existé.

Et le 9 mai, les Polonais rendent hommage à leurs morts de la Seconde Guerre Mondiale et particulièrement ceux qui sont morts ici pour nous aider à soutenir notre région.

C'est à cette date qu'avaient choisie les organisations pour cette célébration des morts polonais, pour la Pologne et pour la France, nous avons accueilli ici la communauté polonaise, les associations polonaises de notre région, de notre métropole et évidemment de notre ville.

J'ai souhaité leur rendre hommage en rappelant le travail exceptionnel qui a été celui des Polonais qui nous ont rejoints pour faire la force de notre industrie régionale, le courage de ceux qui se sont battus avec nous contre le fascisme lors de la Deuxième Guerre Mondiale. Et puis l'appui extraordinaire de la communauté polonaise dont je voudrais rappeler qu'il y a dans notre région 400 000 Polonais sur les 600 000 Polonais de l'euro-région, les deux tiers des Polonais qui sont installés en France le sont dans notre région. 10% de la population de notre région est d'origine polonaise ou encore Polonaise, je crois qu'il fallait le dire et qu'il fallait mettre à l'honneur tous ceux qui, dans les domaines sociaux, économiques, culturels, sont effectivement la force de notre région.

Etaient présents lors de ces trois jours, et particulièrement lors de cette cérémonie, la Ministre de la culture à la Chancellerie présidentielle, Madame Barbara LABUDA, qui faisait partie de ceux qui ont créé Solidarnosc, ainsi que l'Ambassadeur de Pologne et bien sûr le Consul général de Pologne et l'ensemble des associations que je remercie car le travail qui a été réalisé autour de Richard KUCINSKA et Violette SPILLEBOUT, avec le Consul général et les associations, a permis d'avoir ce très grand instant de fraternité et d'émotion avec nos amis polonais ou français d'origine polonaise, au moment où la Pologne entre enfin dans l'Europe.

Le second moment d'émotion sur lequel je voudrais insister n'est pas de même nature. Il est très grave et je voudrais le dire avec une émotion et une indignation particulières. Il s'agit des graffitis antisémites que nous avons trouvés dans un quartier de la ville. Je ne montre évidemment pas du doigt ce quartier, cela n'aurait aucun sens, cela aurait pu être dans n'importe quel autre quartier de la ville, des graffitis ignobles qui s'en prennent aux Juifs, à l'Etat hébreux, qui nient la Shoah, qui en appellent à Hitler, bref, des mots inacceptables, ignobles, à un moment où dans notre pays nous avons déjà vécu il y a quelques jours, dans l'Est de la France, la profanation de tombes dans un cimetière juif.

Je voudrais redire ici que bien évidemment nous avons fait ce que nous devons faire, poursuivre, porter plainte, j'ai écrit moi-même au Procureur pour lui dire que, au-delà de la plainte, je souhaitais que l'on mette tous les moyens pour retrouver les auteurs et les sanctionner pour ces actes qui n'ont pas de nom tellement ils font honte à notre ville.

Mais je voudrais aussi dire, et là, je le dis de manière plus générale, que même si dans ces écrits il y avait des références au conflit actuel du Proche-Orient, et chacun connaît la position des uns et des autres sur ce conflit, nous souhaitons la paix, nous pouvons discuter sur nos positions par rapport à la parole du Gouvernement israélien ou des représentants du peuple palestinien.

Nous avons le droit d'avoir des positions différentes, chacun a le droit de porter sa position, mais rien ne justifie, rien même n'excuse un tant soit peu des propos comme ceux-là. C'est la République qui est en danger quand on attaque des hommes et des femmes pour leur origine, pour leur religion.

.../...

Je me réjouis qu'aux côtés de la Majorité dans son entier qui a réagi d'une seule voix, l'Opposition républicaine souhaite se joindre à nous.

Je voudrais redire ici non seulement ma condamnation et mon indignation, ce qui est évident, mais dire aussi l'espèce de honte et de salissure que l'on ressent quand on voit ce type de propos, ce n'est pas digne de notre ville, ce n'est pas digne d'une démocratie et de la République et je souhaite vivement que des sanctions puissent être prises.

Je voudrais aussi assurer la communauté juive de Lille de notre profonde sympathie et de la solidarité de la Ville de Lille. Il y a eu hier une grande manifestation à Paris. Ici plus qu'ailleurs, où nous savons ce qu'est le mélange des cultures, des religions, où nous souhaitons dans notre ville vivre tous ensemble dans le respect de chacun, y compris de positions qui peuvent être différentes les unes des autres, et c'est cela aussi la démocratie, je voudrais dire qu'aucun acte de racisme, aucun acte antisémite ne peut être un tant soit peu bien sûr pas accepté mais même excusé ou explicité. Nous ne pouvons pas l'accepter, c'est ce que je souhaitais dire et je suis heureuse qu'il y ait eu hier une grande manifestation dans notre pays pour dire « Halte à l'antisémitisme » comme il peut y avoir des manifestations pour dire « Halte au racisme ».

Nous sommes là face à des enjeux majeurs qui font que parfois on a l'impression que la République tremble un peu sur ses bases. Alors, serrons les coudes quand la République tremble sur ses bases. C'est ce que nous faisons et c'est ce que je redis ici de manière totalement solennelle au nom de la Majorité et de l'Opposition républicaine.

Je fais le lien volontairement, vous le comprendrez, avec la Charte de la Fraternité que je vous propose de signer. Elle est sur les tables. Cette charte a été mise en avant à l'occasion d'une grande cause nationale qu'est l'Année de la Fraternité qui a été retenue en 2004 dans la plupart des pays européens.

Dans cette charte, que la Ville de Lomme a d'ailleurs déjà signée, vous verrez que, pour nous, il ne s'agit pas seulement de signer un texte qui affiche de beaux principes, et vous verrez que la plupart des pistes qui sont ouvertes dans cette charte, bien sûr, la fraternité ne se décrète pas, elle s'encourage, elle se crée chaque jour, vous verrez que l'action que nous menons est déjà fortement inscrite dans cette charte. C'est la raison pour laquelle il est très simple pour nous de la signer et d'apporter notre pierre à ce que nous voulons justement défendre dans notre ville.

Un petit mot peut-être pour dire que j'inscris dans tout ce travail pour la fraternité le travail qui est fait sur les personnes âgées, ce n'est pas un hasard si, lors de la canicule l'été dernier, nous n'avons pas eu à connaître la tristesse de morts à cause de cette canicule. Je pense que la Ville depuis longtemps, et les Lilloises et les Lillois ont su créer des conditions de fraternité, de solidarité, familiales, de voisinage. Et je redis aussi ici qu'une ville seule, quelle que soit la qualité des élus, Marie-Christine qui s'occupe des personnes âgées, ne peut pas tout faire et que c'est bien la fraternité de chacun vis-à-vis de ses parents ou de ses grands-parents -cela devrait être naturel et cela l'est heureusement ici, peut-être beaucoup plus qu'ailleurs- mais aussi vis-à-vis des personnes âgées isolées dans leur immeuble ou dans leur voisinage, c'est ainsi que nous faisons preuve de fraternité.

De la même manière, cela me permet, une fois de plus, de rendre hommage au travail de Michel CUCHEVAL, quand on fait le travail qu'il fait, avec l'énergie qui est la sienne, pour les handicapés et leur intégration dans la ville, même si nous savons qu'il reste des progrès à faire, c'est aussi la fraternité, c'est-à-dire la reconnaissance de son voisin, quel qu'il soit, quels que soient son origine, son âge, sa culture ou, en l'occurrence, son handicap.

.../...

Je ne donnerai pas d'autres exemples, ils sont multiples et les élus qui sont ici, chacun dans sa délégation, je pense évidemment aux Présidents des Conseils de quartiers, pourraient donner de multiples exemples de cette fraternité que l'on essaie de faire vivre dans la ville. Cela est vrai dans le travail sur la vie associative que Marie-Thérèse mène, cela est vrai dans le travail que mène actuellement Thérèse DANGREAU sur le lien et l'échange des savoirs qui sont aussi des gestes de fraternité.

Bref, nous sommes heureux, après Lomme, de signer cette Charte de la Fraternité. Elle aura d'ailleurs une première application pour la troisième fois dans notre ville avec l'opération "Immeubles en fête" le 25 mai. C'est une opération nationale, vous le savez.

Nous aurons dans ce cadre au moins 70 opérations dans tous les quartiers de notre ville, des repas de quartier, des pots, des fêtes au pied des immeubles. Je remercie notamment Lille Métropole Habitat qui est un acteur majeur de ce dispositif et les Présidents de Conseils de quartier qui se sont mobilisés pour cette soirée de fraternité.

Vous êtes donc tous invités à ces dîners, à ces pots, ces fêtes au pied des immeubles qui auront lieu le mardi 25 mai ou autour de cette date puisque certains ont préféré choisir une autre date.

Je voudrais terminer la partie de ces communications sur la situation d'Altadis.

Nous allons dans quelques jours mettre au fronton de notre hôtel de ville la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » qui existait dans l'ancienne entrée mais qui n'existait pas encore dans la nouvelle. Je voulais vous le dire, c'est un petit signe mais c'est aussi un symbole et dans un pays qui donne parfois l'impression de perdre les valeurs essentielles il était important que cette devise y soit.

„Aujourd'hui, ce n'est pas cette devise que vous voyez au fronton de l'hôtel de ville mais « Non à la fermeture d'Altadis ».

Je ne reprends pas l'ensemble du dossier Altadis que vous connaissez bien. Nous continuons avec tous les élus, et particulièrement Pierre de SAINTIGNON et Bernard CHARLES dans leurs délégations, nous continuons à ne pas comprendre la fermeture d'Altadis alors même que cette entreprise a contribué aux deux tiers des quelque 300 M de résultat de ce groupe cette année.

Nous le comprenons d'autant moins que cet établissement est le plus moderne de tout le groupe, qu'on avait embauché encore 130 personnes avant d'annoncer la fermeture dans les 12 derniers mois et que, aujourd'hui, la direction a refusé de répondre de manière sereine et sérieuse à la contre-proposition que les organisations syndicales ont faite derrière l'expert qu'elles avaient choisi, le groupe Sécafi-Alpha, qui a présenté un contre-plan suffisamment sérieux pour que la première fois le tribunal d'instance à Paris sursoie à l'application du plan social et donc renvoie les licenciements parce qu'il a pensé qu'il y avait de vraies raisons au fond de se poser des questions sur la réalité de ce licenciement.

Bien sûr, il a renvoyé au fond, l'audience a eu lieu mardi dernier, notre collègue Bernard CHARLES nous y représentait.

Nous savons que le juge ne peut contrôler le motif économique d'une décision de licenciement mais il fallait bien que les arguments soient nombreux et que le dossier présenté soit fort pour que, effectivement, le juge reporte le plan social et les licenciements et attende le jugement au fond.

.../...

La séance du TGI a eu lieu, je l'ai dit, mardi dernier, nous attendons maintenant pour le 15 juin le jugement sur le fond.

En attendant, nous sommes allés avec Pierre de SAINTIGNON rencontrer Patrick DEVEDJIAN, le Ministre chargé de l'industrie, et nous avons eu le contact évidemment avec le Cabinet de Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.

Nous avons dit au Ministre que nous souhaitons -d'ailleurs, il en a convenu- que soit dit clairement à Altadis qu'il n'y avait pas de raisons économiques à la fermeture de cet établissement.

Il y a sans doute des raisons financières de rentabilité à court terme pour les actionnaires -la rentabilité est déjà extrêmement manifeste.

Le contre-projet qu'avaient présenté les syndicats proposait d'ailleurs de retenir les mêmes gains de productivité que l'entreprise, cela n'a pas été contesté en la matière.

Je crois donc que nous devons continuer le combat aux côtés des salariés et des organisations syndicales qui mènent un combat exceptionnel. Nous étions quelques-uns avec Michelle DEMESSINE, Pierre de SAINTIGNON, Bernard CHARLES, à nous retrouver au comité de soutien il y a quelques jours. Nous avons pu entendre les témoignages de salariés cassés par cette décision, pour certains, totalement perdus.

Il faut ajouter que lorsque l'entreprise avait fermé l'établissement de Morlaix il y a quelques années un nombre important de salariés avaient été transférés et on leur avait dit « Là, c'est l'usine de l'avenir, il n'y a pas de problèmes ». Ils se sont endettés, ils ont acheté une maison, ils ont installé leurs familles. Il y a beaucoup de couples qui travaillent à l'intérieur d'Altadis et pour lesquels cette fermeture est un drame absolu.

Nous avons entendu ces témoignages comme nous avons entendu le combat des salariés et des syndicats d'Altadis, je crois qu'on peut leur rendre hommage pour la qualité du travail qui est le leur parce que c'est un vrai travail.

Je le disais ici même, dans le hall, il y a quelques semaines à de jeunes salariés qui disaient « On va prendre un chèque et on ira ailleurs », je leur disais « N'oubliez pas que si aujourd'hui certains peuvent espérer, dans le cas où cela fermerait mais nous ne le souhaitons pas, partir en pré-retraite à 50 ans, c'est parce qu'il y a des hommes et des femmes qui se sont battus collectivement avec les organisations syndicales dans les générations qui vous ont précédées. Si vous, vous trouvez une solution à titre personnel, sachez que lorsqu'on perd 625 emplois dans un bassin d'emploi comme le nôtre, on ne les retrouvera pas demain. C'est pour nos enfants aussi et pas seulement pour vous que le combat syndical, le combat collectif a un sens. »

Voilà pourquoi je voulais réitérer ici, et je vais laisser la parole à Michelle DEMESSINE, le soutien de l'ensemble de la Majorité municipale -je laisse l'Opposition se déterminer- et redire que nous continuons à refuser cette fermeture.  
Michelle.

Mme DEMESSINE - Après vous, Madame le Maire, je voudrais m'exprimer sur la situation de l'entreprise Altadis, une entreprise de la ville, 542 salariés sont concernés, situation pour laquelle, avec mon Groupe Communiste mais aussi en tant que Parlementaire, je suis fortement mobilisée, vous l'avez rappelé, aux côtés des salariés dont je salue ici, devant le Conseil Municipal, la résistance et la détermination pour empêcher cette fermeture qui pourrait, vous l'avez rappelé à l'instant, être évitée.

.../...

Le groupe franco-espagnol envisage de fermer le site alors que l'entreprise enregistre d'énormes bénéfices. Ce genre de pratique d'ailleurs est fortement facilitée en France depuis que le Gouvernement a abrogé toutes les lois interdisant les licenciements boursiers, ce qui en quelque sorte valait pour moi autorisation de licencier dans des conditions économiquement non justifiées.

Altadis a encore augmenté son chiffre d'affaires de 6,4% en 2003 et ses actions ont progressé de 14,3%, ce sont les chiffres du groupe.

Au nom de la compétitivité, il menace 700 emplois en France dont 542 dans notre ville. Les salariés ont proposé un contre-projet sérieux pour sauvegarder l'emploi tout en tenant compte des objectifs publics de la baisse de consommation du tabac.

Le plan social du groupe Altadis a même été mis en cause en Espagne par le nouveau Gouvernement espagnol.

En France, ce n'est pas le cas, c'est la justice qui suspend le plan social pendant deux mois devant tant de bénéfices réalisés.

Nous attendons maintenant, comme l'a rappelé Mme le Maire, le jugement du tribunal sur le fond le 15 juin prochain.

Mais cette situation est également révélatrice d'une société qui va mal, qui va même de plus en plus mal. Le chômage augmente et ce malgré les multiples cadeaux fiscaux accordés par le Gouvernement aux grandes entreprises.

Selon un rapport du Sénat sur les délocalisations et la désindustrialisation -qui sera d'ailleurs publié dans les prochaines semaines- 5 millions d'emplois sont aujourd'hui menacés en France par les délocalisations.

En effet, nous le constatons tous les jours, malheureusement, les plus grandes entreprises préfèrent s'installer dans les pays où la main-d'œuvre est moins chère dans l'unique but d'augmenter leurs marges et la rentabilité de leurs actions, au mépris des hommes qui sont quand même, rappelons-le, les principaux acteurs de la création de leurs richesses.

Jusqu'où va-t-on aller pour conserver nos entreprises en France ?

Va-t-on continuer à laisser nos entreprises s'enrichir à l'extérieur après avoir bénéficié d'argent public pour s'installer en France ? Il y a de multiples exemples.

Quand va-t-on enfin résister et faire respecter notre population dans cette Europe sans règles ?

Quand va-t-on donner de véritables droits aux salariés pour se défendre comme le font avec un grand esprit de responsabilité les syndicats d'Altadis qui, malheureusement, ne sont pas suffisamment entendus ? On leur répond qu'ils n'ont rien à dire dans les choix et que les choix ne concernent que les actionnaires.

Madame le Maire, c'est contre ce fléau qu'il faut se mobiliser comme nous le faisons. La course aux profits, la concurrence à outrance entraînent chômage et pauvreté.

Les collectivités locales comme celle de notre ville aujourd'hui n'ont d'autre choix ensuite que de trouver, d'assurer, d'aider celles et ceux qui se retrouveront ensuite sans emploi.

.../...

A l'aube du XXIème siècle, nous sommes encore en train de mettre en œuvre voire d'élargir des dispositifs d'insertion et de lutte contre les exclusions pour aider des personnes sans ressources et sans avenir.

De plus, le Gouvernement actuel refuse de voter des textes de lois visant à empêcher les grands groupes financiers, les actionnaires, de délocaliser leur activité dans l'unique but d'augmenter leurs profits, comme le proposent les Parlementaires communistes à l'Assemblée Nationale ou au Sénat.

Pour conclure, permettez-moi d'utiliser un adage de bon sens.

Le premier soin que donne un médecin à un accidenté de la route pour traiter une hémorragie est de lui faire un garrot avant toute chose. Eh bien, cette image est valable pour l'emploi.

Au nom de la Ville de Lille, demandons au Gouvernement l'arrêt conservatoire de tous les plans sociaux et prenons le temps de mettre en place des dispositifs contribuant à réellement maintenir l'emploi.

Empêchons les entreprises de délocaliser leurs activités quand elles réalisent des bénéfices comme ceux d'Altadis.

Vraiment, il est grand temps de stopper cette hémorragie, sinon, elle continuera.

Voilà, Madame le Maire, ce que je voulais dire pour réagir devant la situation que nous vivons à Lille avec Altadis et ces 542 emplois que nous avons le devoir de protéger pour les salariés et leurs familles, pour nos habitants et leurs enfants, comme vous le disiez à l'instant, et aussi, ce qui n'est pas négligeable non plus, pour l'avenir de tous les projets que nous portons ensemble.

Madame le Maire - Monsieur DECOCQ, vous souhaitez dire quelques mots ?

M. DECOCQ - Avec votre autorisation, je voudrais dire un tout petit mot parce que j'ai le sentiment qu'il y aurait une ambiguïté sur notre position puisque vous venez d'indiquer, Madame « L'Opposition se déterminera ».

Madame le Maire - Comme vous ne m'en avez pas parlé, j'ai souhaité que vous vous exprimiez.

M. DECOCQ - Je vous en remercie.

Très clairement, je ne vais pas reprendre l'ensemble du dossier qui, comme vous le dites, est bien connu.

Qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, qu'il n'y ait pas de faux clivage entre certains combats et d'autres combats pour lesquels il est bien naturel qu'il y ait quelquefois un clivage Droite/Gauche. Dès les premiers jours, dès la première semaine, je me souviens avoir écrit en termes très déterminés et très crûment au Président d'Altadis pour dire combien je désapprouvais et contestais sa décision. Je me souviens d'ailleurs vous en avoir envoyé une copie.

Nous nous sommes spontanément mis dans votre sillage, en soutien, parce que sur ce dossier vous aviez raison.

.../...

Je ne viens pas en contradiction par rapport à ma collègue Madame DEMESSINE parce que nous ne sommes pas dans un dossier classique dit de désindustrialisation telle que nous la connaissons dans l'ex-Versant Nord-Est. Là, on pourrait débattre largement. Je reviendrai sur ce qu'on appelle quelquefois désindustrialisation et d'autres fois mutation économique. Je ne vais pas reprendre tout ce débat que nous avons eu à la Communauté Urbaine.

Simplement vous dire : -premièrement, que depuis l'origine nous sommes avec vous contre la décision d'Altadis, qui n'est pas une décision industrielle mais bien, une décision purement capitalistique au sens de la protection des actionnaires.

Deuxièmement, nous avons dit que, quel que soit le sort -dont, on espère que cela ne se finira pas par la fermeture et même si cela devait se finir comme cela- un débat sur le site sera mené en Communauté Urbaine. Vous aurez à dialoguer avec nous et nous apporterons tous les éléments et le soutien d'ailleurs ou la pression à mener sur les propriétaires d'Altadis.

Quant au travail parlementaire qu'évoque Michelle DEMESSINE, nous sommes dans les clivages traditionnels au Parlement.

Je dois ajouter simplement que, ici, dans la métropole, dans ce groupe de Sénateurs, Jean-René LECERF participe activement, et m'en rend compte puisque je sais que vous êtes allés à Bruxelles la semaine dernière. Que vous avez entendu des choses intéressantes, en tout cas, lui, il y était.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Monsieur DECOCQ, je n'ai jamais douté de votre position.

Je veux simplement dire -et c'est ce que nous avons dit à Monsieur DEVEDJIAN avec Pierre de SAINTIGNON- que le Gouvernement a les moyens de convoquer le Président de l'entreprise et qu'il a les moyens de lui parler.

Le prix du tabac en France est fixé par l'Etat.

Les aides que nous apportons à la recherche sont fixées par l'Etat.

Or, je n'ai entendu aucun discours, et c'est cela que nous sommes allés lui demander, pour dire au Président COMELY que quand on fait 300 M€ de bénéfices ... je ne fais pas partie de ceux qui pensent qu'une entreprise qui fait des bénéfices ne peut jamais fermer un établissement car parfois il y a des établissements qui correspondent à des produits du passé, mais dans ce cas-là, les entreprises ont l'obligation de reclasser chacun des salariés, de recréer de l'activité. Mais là, nous ne sommes pas dans cette démarche, nous sommes dans une entreprise profitable, la plus profitable du groupe et nous avons un président qui obéit à des actionnaires à l'étranger, sans doute d'ailleurs pour sauver sa tête, la sienne, alors que, autour des 525 salariés d'Altadis, ce sont un millier d'emplois qui aujourd'hui disparaissent.

Je souhaiterais -je suis heureuse que vous me souteniez là-dessus- comme vous l'avez dit dès le départ d'ailleurs, que le Gouvernement convoque Monsieur COMELY, il en est encore temps pour lui dire que même la justice qui n'a pas directement droit à la parole sur le motif économique dit « Il y a raison d'aller sur un débat au fond », je voudrais qu'on lui dise, il est encore temps « Non, on ne fermera pas l'usine de Lille et nous avons les moyens de vous obliger à cette décision. » C'est cela que nous sommes allés dire à Monsieur DEVEDJIAN.

.../...

(Monsieur BERNARD demande la parole)

Non, j'avais parlé de Monsieur DECOCQ, donc il a demandé la parole mais je pense qu'on peut continuer.

M. BERNARD - Vous avez donné la parole ...

Madame le Maire - Oui parce que j'avais parlé de la position de l'Opposition républicaine. Il était bien naturel que M. DECOCQ veuille s'exprimer y compris parmi les communications du Maire, mais vous aurez sans doute l'occasion sur une autre délibération de dire ce que vous aviez à dire.

Chemise n°1

Rapporteur : Madame le Maire.

Je vous propose que nous en arrivions maintenant à la partie de mes délibérations qui sont à l'ordre du jour.

Je voudrais informer le Conseil et derrière le Conseil évidemment les Lilloises et les Lillois des décisions que j'ai prises sur la nouvelle répartition des délégations en fonction du départ de Bernard ROMAN mais aussi d'un certain nombre de changements que certains élus ont souhaité voir apporter à leurs propres délégations.

Tout d'abord, j'ai souhaité confier à Pierre de SAINTIGNON, 1er Adjoint, les délégations auparavant conférées à Bernard ROMAN, à savoir les finances, l'informatique, les assurances, et bien évidemment, cela en découle, la présidence de la Commission des Finances, du Personnel et des Affaires Générales.

C'est l'occasion ici devant chacun de dire et de saluer le travail que réalise Pierre de SAINTIGNON dans notre Ville et au-delà à la Région.

Nous venons de parler de dossiers extrêmement douloureux. Je pense aux dossiers de fermetures d'entreprises, mais nous savons aussi qu'il faut beaucoup d'énergie pour créer du développement économique dans la conjoncture actuelle, et je voudrais saluer le travail que Pierre mène ici à Lille dans ses délégations propres mais aussi comme 1er Adjoint de manière horizontale avec l'ensemble des élus, et celui qu'il mène en parallèle à la Région.

Nous aurons à en reparler dans les jours qui viennent -peut-être d'ailleurs pourrions-nous en parler avec Christian DECOCQ- mais nous attendons aujourd'hui des nouvelles de deux décisions majeures pour la ville de Lille, signées par le Gouvernement dans le Contrat de Plan, dans le contrat de Ville, que sont les projets Euratechnologie et le Parc de la Deûle à Lille et à Lomme, mais aussi le dossier majeur de réhabilitation-reconstruction dans le cadre de l'ANRU, sur lequel nous présenterons nos propositions au Conseil Municipal -Alain CACHEUX le fera en juin prochain.

Nous attendons aujourd'hui des réponses du Gouvernement sachant que nos dossiers ont été considérés comme des dossiers solides, pertinents et bien ficelés.

Je voulais à l'occasion de ces nouvelles délégations confiées à Pierre de SAINTIGNON lui rendre hommage pour le travail magistral qu'il mène à mes côtés.

.../...



Compte tenu de ses nouvelles fonctions, Pierre de SAINTIGNON a souhaité être déchargé d'une délégation importante qui est celle de la Politique de la ville qui nécessite, vous le savez, à la fois beaucoup de compétences sur le plan technique, mais aussi beaucoup d'énergie, beaucoup de temps, dans un domaine ô combien complexe, qui intéresse six quartiers dans notre ville et qui nécessite aussi une très grande disponibilité à l'écoute de l'ensemble des acteurs et auprès des Présidents de Conseils de Quartier.

La politique de la Ville, c'est la politique des quartiers populaires de notre ville. C'est l'enjeu majeur pour nous en continuité avec ce qui a été fait pour les trois dernières années du mandat et il me paraissait important que quelqu'un puisse le porter avec force et énergie.

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à Walid HANNA, Président du Conseil de quartier du Faubourg de Béthune, d'accepter cette délégation de la Politique de la Ville.

Bien évidemment, il le sait, la Politique de la Ville, c'est la politique de tous les adjoints et conseillers municipaux thématiques de notre Conseil Municipal.

Quand on veut travailler à Lille-Sud et à Moulins, on s'occupe autant des personnes âgées (Marie-christine STANIEC) que du sport (Michèle DEMESSINE) que de la Culture (Catherine CULLEN), que de l'urbanisme et du logement (Alain CACHEUX), que du Développement économique (Pierre de SAINTIGNON), et je pourrais quasiment citer tout le monde...

Il faut donc un Adjoint qui puisse mettre de la cohérence dans cette action, qui puisse réfléchir avec les Présidents de Conseils de Quartier aux actions à mener notamment dans les quartiers prioritaires, qui puisse aussi avoir l'autorité de rappeler à chacun qu'il y a des priorités dans la ville, qui vont vers ceux qu'on entend peut-être moins que d'autres mais qui attendent beaucoup de nous, et il faut animer ce dispositif très compliqué qui est composé d'agents de la Ville, mais aussi des nombreux acteurs qui changent tous les jours la vie dans les quartiers et qui tissent la cohésion sociale dans les quartiers.

C'est la raison pour laquelle je pense que nous avons bien besoin de Walid HANNA dont chacun connaît les grandes qualités à la fois personnelles, humaines et d'acharnement il faut bien le dire, dans cette grande délégation.

C'est aussi la raison pour laquelle je proposerai qu'il soit désigné élu adjoint dans quelques minutes, et je lui redis combien il doit travailler avec chacun des élus, chacun des Présidents de Conseils de quartier concerné. Je sais qu'il aime l'animation et qu'il sait convaincre.

Je suis donc très heureuse qu'il soit en charge de la Politique de la Ville.

Enfin, compte tenu de ses nouvelles fonctions, Pierre de SAINTIGNON a souhaité renoncer à la présidence de la Commission de Développement économique, de l'Emploi, de l'Insertion et de la Politique de la ville.

J'ai souhaité confier cette présidence à Bernard CHARLES qui est déjà Président du Conseil de Quartier de Lille-Sud, qui est chargé de l'emploi, et qui sera désormais par ailleurs chargé de l'insertion. Il prendra la présidence de la Mission locale et sera le représentant de la Ville au Plan Lillois d'Insertion, le Conseil devant désigner le Président.

En effet, Latifa KECHEMIR a souhaité concentrer l'essentiel de son action sur la lutte contre les exclusions et, sans que Christian DECOCQ considère qu'il s'agit une fois de plus d'une attaque sournoise, je voudrais dire qu'il y a de quoi faire dans notre ville, que ce soit pour les sans-

.../...

domicile fixe, pour les familles en grande difficulté, pour l'action à mener auprès de ceux qui n'ont plus de recours ailleurs que dans les représentants élus de notre ville. Je suis donc heureuse que Latifa, qui a joué un rôle très important avec Catherine CULLEN pour une vraie démocratisation de Lille 2004, mette toute son énergie sur ce dossier qui est malheureusement extrêmement lourd dans notre ville aujourd'hui.

Parallèlement à cette nouvelle répartition des délégations, j'ai demandé à Jacques MUTEZ, Conseiller Municipal, d'accentuer encore son action dans le domaine du commerce, des services et de l'artisanat, et cela dans deux sens, et vous verrez la cohérence avec ce que je viens de dire sur la Politique de la Ville.

Tout d'abord, Jacques MUTEZ et Pierre de SAINTIGNON, chargé du Développement économique, ont élaboré -vous le savez puisque nous l'avons voté- avec les représentants des commerçants et la Chambre de Commerce, un plan local d'action sur le commerce, l'artisanat et les services inédit.

Je crois qu'il n'y a pas une autre ville où on travaille ainsi, main dans la main, avec le monde du commerce, des services et de l'artisanat, et où on définit avec la Chambre de Commerce, autre partenaire majeur, une politique pour l'avenir.

Nous rentrons aujourd'hui dans la phase opérationnelle de ce PLA et rien ne serait pire qu'il ne soit pas appliqué dans tous ses dispositifs, qui sont extrêmement nombreux.

Par ailleurs, vous l'avez compris, nous en avons déjà parlé, la politique dans les quartiers populaires de la ville est notre priorité, que ce soit le logement, les politiques sectorielles vis-à-vis de tel ou tel, ou que ce soit le développement économique.

Aussi ai-je demandé à Jacques MUTEZ de réaliser le même investissement que celui qu'il mène depuis plusieurs mandats au cœur de la ville puisqu'il a commencé par le Centre et le Vieux-Lille. Regardez aujourd'hui ce que sont les enseignes du Vieux-Lille et du Centre et ce qu'elles étaient il y a quelques années.

Il a poursuivi par d'autres quartiers, je pense à Wazemmes et à la rue Léon Gambetta.

Je pense à Fives et au travail qui a été mené, et qui va nous permettre avec la rénovation du centre de Fives de retrouver une rue commerçante et des commerces à Fives.

Nous devons mener le même travail dans les autres quartiers.

Nous avons commencé au Faubourg de Béthune, nous devons poursuivre aussi à Moulins, à Lille-Sud, dans tous les quartiers de la ville, et c'est un travail majeur qui ne peut se faire qu'en allant discuter avec les commerçants, car nous savons que positionner des commerçants dans un quartier, c'est le faire vivre, c'est donner des lieux de rencontre, c'est apporter des services à la population, et nous devons faire en sorte que tous les quartiers de la ville soient irrigués par le commerce et l'artisanat.

Jacques MUTEZ a accepté de se consacrer pleinement à ces deux axes majeurs de la délégation, et après réflexion -autant tout dire, c'est plus simple- il m'a dit que, dans ces conditions, il préférerait renoncer à ses fonctions de Président du Conseil de quartier du Vieux-Lille.

.../...

C'est vrai que le quartier du Vieux-Lille est un quartier encore très complexe, où il y a heureusement beaucoup d'hommes et de femmes qui vivent bien, mais où il y a aussi des hommes et des femmes qui s'apparentent plus à des populations que nous trouvons plus facilement dans les quartiers de la Politique de la Ville. C'est donc un quartier sur lequel une action déterminée doit être engagée.

Je crois que nous pouvons remercier Jacques du travail qu'il a fait dans le Vieux-Lille, je le lui ai dit et je le redis devant tous, et devant sa décision que je comprends et dont je me réjouis dans un certain sens puisque je pense qu'on a besoin de son énergie dans les quartiers populaires pour créer de l'emploi dans les commerces et dans l'artisanat, j'ai donc demandé à Marc BODIOT de prendre cette délégation de Président du Conseil de quartier du Vieux-Lille.

Il a réalisé un travail tout à fait intéressant sur les centres sociaux, il a souhaité prendre plus de disponibilité pour son action politique et effectivement la Présidence du Conseil de Quartier l'implique. Je sais qu'il apportera les qualités qui sont les siennes et que chacun connaît, pas seulement comme professionnel, mais aussi comme l'humaniste engagé qu'il est.

A vous deux, bon courage, et on se retrouve dès demain pour travailler sur ces dossiers.

J'en termine avec les délégations en disant que le départ de Bernard ROMAN me permet de « corriger une injustice ». j'ai toujours pensé que Marie-Christine STANIEC-WAVRANT aurait dû être Adjointe.

Le mode d'organisation ne l'a pas permis, et en vous proposant de la désigner comme Adjointe sur le poste déjà créé qui est le poste de Bernard ROMAN, je souhaite rendre hommage au travail qu'elle réalise non seulement vis-à-vis des personnes âgées -vous savez que c'est pour nous essentiel, et j'ai dit tout à l'heure combien on en voyait les résultats- mais aussi pour la lutte contre l'habitat insalubre et contre les marchands de sommeil dans notre ville, avec Jean-Louis FREMAUX qui apporte son concours.

Cette action, son engagement, sa crédibilité dans la ville comme femme engagée autour d'un certain nombre de valeurs, font que tout naturellement ce poste doit lui être confié.

Je le lui donne donc avec beaucoup de plaisir en lui disant que son énergie, ses qualités de cœur, son efficacité, sont enfin ici reconnues et que le Maire ne peut que s'en féliciter.

Pour vous informer complètement de l'ensemble des choses, je vous rappelle, et là, il n'y aura pas de vote, que les effets du départ de Bernard ROMAN sur la représentation de la Ville au Conseil communautaire font monter un autre élu au Conseil de Communauté. Conformément à l'article 5215.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le délégué élu sur cette liste.

Le candidat qui venait immédiatement, c'était Bernard CHARLES. Il a souhaité, vu l'ampleur de ses délégations, ne pas être candidat dans ce mandat en tout cas, et je l'en remercie.

D'ailleurs, dans les exemples que j'ai donnés récemment, je voudrais dire que j'ai la grande chance d'être dans une équipe où les hommes et les femmes regardent d'abord les délégations qu'on leur a confiées et souhaitent être à la hauteur pour répondre à ce que les Lilloises et les Lillois attendent d'eux.

.../...

Il n'y a pas beaucoup de lieux où des élus abandonnent une partie de leurs délégations pour mieux faire l'autre partie, ou renoncent à ce qu'on peut appeler une « promotion » parce qu'ils considèrent que leur action dans la Ville nécessite qu'ils y travaillent pleinement.

Je voudrais donc rendre hommage à tous ceux-là aujourd'hui.

Je pense que c'est aussi une façon de faire de la politique qui honore la Ville de Lille, et je voudrais remercier Bernard de cette décision parce que, effectivement, on a beaucoup besoin de lui au quartier de Lille-Sud, sur l'emploi et l'insertion.

En conséquence, c'est Dorothee DA SILVA qui siègera au sein du Conseil communautaire en qualité de représentante de la Ville de Lille.

Dans le fond, les choses sont bien faites parce que Dorothee, chacun le sait, est Présidente du Grand-Palais qui est un élément majeur de l'aménagement notamment d'Euralille, un élément majeur du développement économique, auquel j'associe le dossier sur le casino sur lequel elle travaille aujourd'hui, et je pense que ses délégations dans la Ville de Lille ont une vraie résonance au niveau de la Communauté Urbaine.

Je crois donc que c'est tout à fait cohérent, et quand on connaît son efficacité, il est tout à fait enthousiasmant qu'elle puisse représenter la Ville de Lille au niveau communautaire.

J'ajoute que Pierre MAUROY, à qui j'ai évidemment téléphoné, se réjouit d'accueillir Dorothee DA SILVA au sein du Conseil Communautaire, et je l'en félicite.

Si vous le voulez bien, nous allons maintenant passer aux votes qui sont nécessaires.

Monsieur QUIQUET.

M. QUIQUET - Je voudrais simplement informer le Conseil Municipal que notre Groupe ne prendra pas part aux votes.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Monsieur MUTEZ.

M. MUTEZ - Merci, Madame le Maire.

C'est un moment important pour moi et pour le parti que je représente et c'est pour cela que je voulais prendre la parole ce soir. Merci de bien vouloir me la donner.

Madame le Maire, nous nous sommes rencontrés récemment à deux reprises afin d'évaluer à mi-mandat le travail accompli, d'envisager les correctifs à adopter, de donner une plus grande dynamique et plus de tonicité à la réalisation de nos projets communs.

Nous avons convenu tous deux que la fonction de Président de Conseil de Quartier était une fonction très importante qui nécessite une présence continue sur le terrain afin de répondre le mieux possible aux attentes et aux préoccupations quotidiennes des Lilloises et des Lillois. Je n'insisterai pas sur la lourdeur de la tâche -ce ne sont pas mes collègues en charge d'une Présidence de Conseil de Quartier qui me contrediront- tâche au demeurant passionnante car nous touchons au concret de la vie de nos concitoyens.

.../...

Par ailleurs, pour ma part, j'ai convenu que, compte tenu de mes activités professionnelles, de mes mandats thématiques en mairie, je veux parler de ma délégation au commerce, à l'artisanat et aux services, de ma délégation à l'occupation du domaine public, de celle qui concerne les Halles et qui est appelée à se développer dans quelques semaines avec la réouverture de halles modernisées et rénovées, de mon mandat de Vice-Président en Communauté Urbaine chargé des affaires juridiques, des assurances et de la documentation, compte tenu également de mes activités politiques -je rappelle que je viens d'être réélu à la présidence de la Fédération du Nord du Parti Radical de Gauche et que je suis membre du Bureau national du PRG- compte tenu enfin de mes activités associatives, sans oublier le trop peu de temps que je consacre à ma vie familiale, j'ai donc convenu, il est vrai, qu'il m'était difficile d'assurer pleinement cette fonction de Président de Conseil de Quartier du vieux-Lille, que vous m'aviez proposée et dont j'étais particulièrement fier.

Même si je pense ne pas avoir failli dans ma tâche, et vous avez bien voulu reconnaître, Madame le Maire, à l'instant, la qualité du travail rendu, ce dont je vous remercie très sincèrement, force est de reconnaître que cette qualité eut été meilleure si j'avais consacré plus de mon temps et de mon énergie à ce magnifique quartier. Par ailleurs, je souffre d'entendre des Présidents d'union commerciale me reprocher parfois, certes gentiment, d'être moins présent à leurs côtés. Je suis en train de vivre l'adage populaire : « qui trop étreint, mal embrasse ».

Comme je souhaite ne pas quitter les commerçants et artisans lillois, auxquels je me suis très attaché durant ces neuf années passées à leurs côtés, et pour lesquels j'ai le plus profond respect, j'ai convenu avec vous en toute franchise, en toute liberté et en toute lucidité qu'il était souhaitable pour les habitants du Vieux-Lille, pour les commerçants lillois et pour la Fédération du Nord du Parti Radical de Gauche que je n'éparpille plus mes efforts et que je me consacre pleinement à ma délégation Commerce, comme vous venez de me le demander, ainsi qu'à mon parti.

D'ailleurs, vous l'avez signalé également, je ne quitterai pas tout à fait le Vieux-Lille compte tenu de la vocation commerciale de ce quartier.

Je souhaite bonne chance à mon collègue et ami Marc BODIOT qui va me succéder à ce poste. Je le félicite pour le courage qu'il a eu d'accepter d'abandonner, lui qui exerce une profession libérale, une grande partie de son activité professionnelle, pour se consacrer pleinement à sa nouvelle mission.

Certes, ma liberté de parole dans mes prises de position relayées par la presse en octobre dernier fut cause d'un agacement certain de mes collègues socialistes, agacement qui m'avait conduit à quitter à l'époque le Groupe socialiste et apparentés. Mais cela ne voulait en aucun cas dire, et je le dis avec force, que je quittais la majorité municipale. Le Parti Radical de Gauche, comme son nom l'indique, est ancré à gauche et le restera.

Mes propos devraient donc couper court à toute supputation. Je ne subis pas une éviction sanction, il s'agit bien d'un départ que j'ai librement consenti.

J'entends également mettre à profit les gains de temps ainsi obtenus pour me consacrer davantage à mon parti qui vient, lors de sa convention nationale de samedi dernier, d'adopter une nouvelle stratégie.

Pour faire gagner la gauche, les radicaux de gauche ont prôné jusqu'à présent le rassemblement. C'était déjà leur démarche en 2001 avant les présidentielles, et c'est le sens de la motion défendue par notre Président national lors du dernier congrès du Parti socialiste à Dijon. Les résultats des dernières élections cantonales et régionales montrent que les Français approuvent cette démarche.

.../...

Pour les élections européennes, les citoyens attendaient du Parti socialiste qu'il poursuive dans ce sens et favorise le rassemblement. Or, le PS a préféré, de l'aveu même de son premier secrétaire, satisfaire « la logique interne des courants » plutôt que de constituer avec le PRG et d'autres des listes d'union accordant à chaque formation une juste représentation.

C'est dommage ! Et je sais, Madame le Maire, si j'en crois vos propos récents repris par la presse, que vous ne partagez pas totalement cette ligne.

Dans ces conditions, la convention nationale du Parti Radical de Gauche, réunie le 15 mai à Paris, a décidé la constitution de 3 listes autonomes, dont une dans notre région Nord-Ouest.

Le PRG Nord participera activement à cette campagne qui préfigure, quel que soit le résultat qu'il obtiendra, un changement, j'allais dire radical, de sa stratégie. Désormais, le PRG entend privilégier une démarche autonome à l'instar des communistes et des verts en prévision notamment des échéances municipales, cantonales, législatives, sénatoriales et présidentielles de 2007, mais toujours avec la même ambition : faire gagner la gauche. Il en va aujourd'hui de la survie de notre parti plus que centenaire.

Je voulais vous informer de cette prise de position.

Je désire clore ce propos en adressant aux Conseillers de quartier du Vieux-Lille mes remerciements les plus chaleureux pour leur dévouement, leur disponibilité, leur écoute, leur action. J'ai connu un véritable bonheur en travaillant à leurs côtés, et je n'oublierai jamais la convivialité des réunions de notre Conseil.

Mes remerciements tout aussi chaleureux vont également à Floriane GABRIELS, à Jean-Yves BOULERT, que j'ai eu le bénéfice d'avoir comme secrétaires généraux, à Pascal RAPSÆT, notre ingénieur des services techniques, ainsi qu'à tous les membres de leur équipe.

Voilà, Madame le Maire.

Madame le Maire - Merci beaucoup, Monsieur MUTEZ.

Vous avez raison, dans la vie que nous vivons, il vaut mieux s'exprimer soi-même, comme cela les choses sont claires.

Je propose maintenant de procéder aux votes.

Je suppose que ce qu'a dit Eric QUIQUET ne concerne pas la délibération 299, je vous propose donc de demander au Préfet de bien vouloir conférer le statut d'honorariat à Bernard ROMAN.

04/299 – Fonctions municipales – Honorariat – Vœu.

Je mets au vote la délibération 299.

Tout le monde est d'accord à l'unanimité. Je vous en remercie. Il le mérite bien.

Adopté.

04/454 – Création de postes d'adjoints supplémentaires.

.../...

Je vous propose maintenant, avec la délibération 454 de créer deux postes d'adjoints supplémentaires.

Le départ de Bernard ROMAN entraîne la vacance d'un poste d'adjoint socialiste, tel que nous l'avons défini en début de mandat. C'est Marie-Christine STANIEC-WAVRANT que je proposerai tout à l'heure pour être désignée comme 19ème Adjoint.

Par ailleurs, la loi votée en 2000 permet de dépasser le nombre d'adjoints auquel nous avons droit en confiant à certains Conseillers, dès lors qu'ils sont Présidents de Conseils de Quartier, le titre d'adjoint.

Nous avons décidé dans un débat interne à la Majorité -mais je peux aussi dire que c'est moi qui l'ai décidé puisque c'est le Maire qui décide- de faire en sorte que soient nommés adjoints les Présidents de Conseils de Quartier qui ont une délégation importante à côté de la Présidence du Conseil de Quartier et qui ne sont pas déjà Vice-Présidents à la Communauté Urbaine, c'est-à-dire qui n'ont pas déjà une autre activité importante.

Voilà la règle que nous nous sommes fixée, ne souhaitant pas que l'ensemble du Conseil Municipal soit adjoint puisque nous avons 10 quartiers contrairement à d'autres villes où il y a peu de Présidents de Conseils de Quartier, et souhaitant en même temps qu'il y ait une certaine justice qui prenne en compte le travail et la répartition de chacun dans ces différents postes.

C'est donc dans cet esprit que je propose aujourd'hui -après l'avoir fait dernièrement pour Bernard CHARLES lorsque nous avons mis cette loi en application- que Walid HANNA et Marc BODIOT, Présidents de Conseils de Quartier ayant une autre délégation importante, et n'étant pas Vice-Présidents à la Communauté Urbaine, soient désignés en tant qu'adjoints.

C'est la raison pour laquelle je mets au vote cette création de deux postes d'adjoints supplémentaires, Marie-Christine STANIEC remplaçant Bernard ROMAN.

Qui vote pour la délibération 454 sur les postes d'adjoints supplémentaires ?

(Monsieur BERNARD demande la parole)

Ecoutez, nous avons fait un Conseil de municipalité, vous n'avez pas demandé la parole sur cette délibération, donc nous passons au vote.

M. BERNARD - Pour une explication de vote...

Madame le Maire - Allez-y, mais une explication de vote, c'est très court.

M. BERNARD - (inaudible)

Madame le Maire - On peut aussi passer au prorata de la représentation en terme de temps, ce que je n'ai jamais fait et que Pierre MAUROY a toujours refusé de faire ici, et dans ce cas-là, vous aurez du mal à parler !...

M. BERNARD - Ayez la courtoisie de donner la parole à un élu du peuple qui la demande, c'est tout ! Notre groupe ne participera pas à cette représentation puisque cela relève de votre cuisine interne au sein de la Majorité dite plurielle.

.../...

Madame le Maire - Le parlement et la démocratie apprécieront que la loi de l'an 2000 qui permet à des Présidents de Conseils de Quartier d'être adjoints, c'est de la « cuisine interne » ! Si maintenant le vote du Parlement, c'est de la « cuisine interne » pour le Front National, on passe encore un grade supplémentaire, mais j'en prends acte !

Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - Le Groupe communiste s'exprimera et votera pour cette proposition.

Il se fonde sur deux principes.

Le premier, c'est que la nature des engagements que les communistes ont pris avec vous dans le cadre de cette majorité sont des engagements sur une durée de six ans, et nous n'avons jamais été des virevolteurs de vent au gré des attitudes, des pensées ou des actions des uns ou des autres. Il y a donc continuité dans nos engagements qui sont fermes du début à la fin.

M. LESERRE - Il y a les éoliennes...

M. DEGREVE - Les éoliennes, cela donne de l'énergie, mais cela montre que tu ne vis qu'en courant continu, le démarrage est bon, après c'est plus difficile de faire une action qui permette d'avoir un peu de lumière. C'est de la physique !...

Il reste que nous avons toujours conservé notre liberté de ton et notre autonomie, même lorsqu'il s'agissait de débat budgétaire et de fond, et que nous la gardons toujours.

Si nous devons voter contre, nous l'exprimons, y compris sur des problèmes budgétaires, mais en ce qui concerne la nature de l'engagement contractuel que nous avons sur un mandat, nous le tenons.

Madame le Maire - Absolument. Vous avez bien résumé les choses. Nous sommes dans la logique de l'accord de majorité du début du mandat, avec une loi qui est arrivée en cours permettant de nommer adjoints des Présidents de Conseils de Quartier, et donc nous avons essayé de fixer une règle que je crois juste et que j'applique comme nous l'avons appliquée la dernière fois.

Je vous en remercie.

Je mets au vote la création de ces deux postes d'adjoints supplémentaires.

Qui vote pour : les membres de la majorité Municipale à l'exception du groupe des Verts

Contre : néant

Abstention : le groupe Union pour Lille

Ne prennent pas part au vote : les Verts et le Groupe du Front National

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Nous allons maintenant pourvoir ces postes d'adjoints et procéder à leur élection. Conformément à l'article 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à nommer un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

.../...



En la circonstance, je vous propose de désigner le benjamin de l'assemblée pour assurer ces fonctions et de lui adjoindre les deux autres membres les plus jeunes.

Les trois plus jeunes sont Luc PECHARMAN, Sarah PHEULPIN-COQUEL et Stéphanie BOCQUET.

Je leur demande de bien vouloir avancer jusqu'à la table de dépouillement.

Nous commençons par le 19ème Adjoint.

Y a-t-il d'autres Conseillers qui posent leur candidature ? (non)

Je propose quant à moi pour le Groupe de la Majorité, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT.

Je vous propose de passer au vote.

(Vote et dépouillement)

Pendant le dépouillement, nous allons procéder au vote du 20ème Adjoint.

Y a-t-il des Conseillers qui proposent leur candidature ? (non)

Pour le Groupe de la majorité, je propose Monsieur Walid HANNA.

(vote et dépouillement)

Pour le poste de 21ème Adjoint, y a-t-il des Conseillers qui posent leur candidature ?

(non)

Je propose pour le Groupe de la Majorité Monsieur Marc BODIOT.

(vote et dépouillement)

04/387 – Commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis de délégation de service public – Election des membres.

Adopté.

Pendant le dépouillement, je propose que nous prenions acte de la démission qu'a présentée Jean-François SINAGRA en tant que titulaire à la Commission d'appel d'offres de la Ville. Nous devons assurer une nouvelle désignation.

C'est Madame Claire DAVAL qui va devenir membre titulaire de la Commission.

Sa suppléance pourrait être assurée par Christian DECOCQ.

C'est la délibération 387.

Je vous invite à utiliser les bulletins de vote jaunes qui sont sur vos tables.

.../...

Je demande à ceux qui dépouillent de ne pas m'en vouloir, j'ai mis le numéro de la délibération sur le bulletin de vote, mais ce n'est pas la volonté de ne pas le voter.

Je vous propose d'accueillir les Adjointes qui viennent d'être élues.

Voici les résultats :

Pour le 19ème Adjoint :

Nombre de votants, dont procurations : 43

Nombre de bulletins dans l'urne : 43

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 11

Suffrages exprimés : 32

Majorité absolue : 17

Madame Marie-Christine STANIEC-WAVRANT obtient 32 suffrages.

Elle est donc proclamée 19ème Adjointe, et je suis heureuse de l'accueillir.

(applaudissements et remise de l'écharpe d'Adjoint par Madame le Maire).

Pour le 20ème Adjoint :

Nombre de votants : 43

Nombre de bulletins dans l'urne : 43

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 10

Suffrages exprimés : 33

Majorité absolue : 17

Monsieur Walid HANNA a obtenu 33 votes, donc tous les votes exprimés.

Je le proclame donc 20ème Adjoint au Maire.

(applaudissements et remise de l'écharpe d'Adjoint par Madame le Maire).

Pour le 21ème Adjoint :

Nombre de votants : 43

Nombre de bulletins dans l'urne : 43

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Suffrages exprimés : 31

Majorité absolue : 16

.../...

Monsieur Marc BODIOT a obtenu 31 suffrages, donc tous les votes exprimés.

Je le proclame 21ème Adjoint au Maire.

(applaudissements et remise de l'écharpe par Madame le Maire).

Nous avons les résultats de la Commission d'appel d'offres.

Nombre d'inscrits : 61

Nombre de votants : 54

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 54

Nous félicitons Claire DAVAL et Christian DECOCQ.

(applaudissements)

Lui avez-vous bien expliqué le travail que constitue le travail de la commission d'appel d'offres ?... Dorothee DA SILVA pourrait lui en parler... Je la félicite d'avoir accepté ce travail... Bon courage parce que c'est vrai que c'est un énorme travail que vous réalisez.

04/296 – Commissions municipales - Composition - Modification.

Je vous demande maintenant de bien vouloir voter à main levée sur la recomposition des Commissions municipales qu'engendrent ces changements parce que certains Adjoints ou Conseillers Municipaux changent de Commissions.

C'est la délibération 296 que je mets aux voix et dont vous verrez qu'elle est en cohérence avec les décisions que je viens d'annoncer.

Sur la composition des Commissions municipales, qui vote

pour : (unanimité)

Adopté.

Merci beaucoup.

04/298 – Conseils de Quartier – Vacance de sièges – Désignation de membres.

Adopté.

Je voudrais en terminer en vous disant que nous avons plusieurs changements parmi les Conseillers de quartiers, et je souhaitais les mettre à l'honneur.

D'abord, le remplacement de Madame Josette METSDAG au Conseil de Quartier de Fives par Madame Andrée SAUTIERE.

.../...

Je ne sais pas si elle est présente aujourd'hui, mais en tout cas, je voulais la féliciter.

Pour remplacer Madame Marie-France MARCO au Conseil de Quartier du Faubourg de Béthune, Madame Zhora FKINICH, que je félicite également.

Et pour remplacer Madame Elise OVART-BARATTE au Conseil de Quartier du Vieux-Lille, Madame Catherine BULKE.

Nous accueillons ainsi de nouveaux Conseillers de Quartiers, et il est bon de les mettre à l'honneur. On n'en parle pas souvent, mais ils font un travail remarquable d'animation dans les quartiers, de remontée des dossiers, d'avis multiples qui sont apportés et d'une action propre aux Conseils de Quartiers.

Voilà, cela a été long, j'en suis désolée, mais je crois que c'était nécessaire.

Nous allons maintenant tous nous remettre au travail, chacun avec ses délégations.

Je vais passer la parole à Michelle DEMESSINE qui va nous présenter tout le travail qu'elle mène actuellement, l'état d'avancement des travaux sur des équipements sportifs très importants dans notre ville et la délibération 451 sur le nouveau stade.

04/294 – Séance du 9 février 2004 – Procès-verbal.

04/295 – Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte rendu au Conseil Municipal.

Adoptés.

04/297 - Représentation de la Ville dans divers organismes – Remplacement de Monsieur ROMAN et de Madame MERLIN.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

04/453 - Crédit Municipal de Lille - Conseil d'Orientation et de Surveillance – Représentation de la Ville

04/455 - Association Lilloise pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes - Conseil d'Administration - désignation des membres du Conseil Municipal.

04/456 - Association "Réunir le Plan Lillois d'Insertion Economique" - Conseil d'Administration - désignation des membres du Conseil Municipal.

Adoptés.

.../...

Chemise n°9

Rapporteur : Madame DEMESSINE,  
Adjoint au Maire

SPORT

04/346 – Piscines Municipales – Revalorisation des tarifs.

(voir discussions et vote infra).

04/347 – Stade Raymond Kopa dans le quartier de Lille-Sud - Convention d'attribution d'une subvention par le Conseil Général à la Ville de Lille.

04/348 – Quartier de Lille-Sud - Salle Michelet - Construction d'une salle de musculation – Avenant.

Adoptés.

04/349 – Conventions d'occupation de la Piscine Olympique Marx Dormoy, de Fives et de Lille-Sud par les collèges, lycées et grandes écoles.

(voir discussions et vote infra).

04/350 – Diverses associations sportives - Subventions de pratique de Haut-Niveau – Deuxième acompte - Année sportive 2003/2004.

04/351 – Accueil de personnes handicapées - Subventions attribuées à diverses associations sportives.

04/352 – Attribution d'une subvention exceptionnelle d'organisation de manifestation à une association sportive.

04/353 – Recomposition du Complexe Driss Berkani dans le quartier de Lille-Sud – Demande de subventions.

04/354 – Subvention à l'association LOSC Lille Métropole – Seconde répartition.

Adoptés.

04/451 - Requalification du site de la Citadelle - Aménagement du Champ de mars - Rénovation du Stade Grimonprez-Jooris.

Merci, Madame le Maire.

Avant de vous présenter la délibération 451 qui concerne le site du futur stade Grimonprez Jooris 2, je voudrais vous dire un mot sur le sport dans notre ville, sur les performances de nos équipes et de nos champions de haut niveau.

Je voudrais saluer particulièrement l'équipe de tennis de table de l'ASPTT de Lille Métropole qui est vice-championne de France avec des athlètes que l'on voit toutes les semaines dans nos journaux au niveau de leurs performances.

Dans cette équipe, je citerai particulièrement Sarah HANFFOU, Lian FE, LOWERT et Patrice ROUSSEN.

Je veux dire aussi que le LUC water-polo féminin accède cette année en première division ;

.../...

Le LUC hockey-club est 2ème dans le championnat d'Europe de hockey en salle.

Ensuite, je voudrais féliciter en votre nom à tous Linda HADJAR qui a gagné le titre de championne de France de cross Espoir.

Vous dire aussi que nous aurons un Lillois qualifié aux Jeux Olympiques d'Athènes en août prochain. Il s'agit d'Eric BONNEL de l'ASPTT de Lille Métropole dans la discipline de l'haltérophilie et que nous espérons la qualification au saut à la perche de la Lilloise Vanessa BOSLAK qui a déjà beaucoup de titres français et européens, et celle du Lillois Jimmy LOMBA qui, vous le savez, est fonctionnaire de notre Ville au service des sports et qui, lui aussi, espère être qualifié pour le 800 mètres. Tous deux sont de l'ASPTT.

Je veux aussi dire que, pour l'ensemble des clubs amateurs qui sont, j'aime à le rappeler, dans notre vie associative, les associations qui rassemblent le plus de monde et des jeunes en particulier, on observe partout une augmentation de l'activité sportive.

Vous avez sur table le guide des sports récemment édité, qui donne bien à voir le dynamisme et la diversité du sport à Lille.

J'en profite pour remercier la presse et particulièrement la Voix du Nord qui, chaque mois, développe l'information sur une grande page sur cette richesse et cette diversité.

J'en viens maintenant au programme d'équipements nouveaux comme vous avez pu le voir en circulant dans la ville.

Deux grands chantiers à Lille-Sud et dans le quartier de Moulins sont en train de transformer le paysage de ces quartiers.

D'abord, la halle de sports sur le site de Jean Bouin, 4.000 m<sup>2</sup> dédiés à l'athlétisme, au basket, au hand, au volley, une piste d'athlétisme couverte aux normes, unique dans le département, elle le serait aussi au nord de Paris.

Destinée aux clubs, au lycée Baggio, à nos écoles primaires, aux jeunes du quartier et des autres quartiers, on pourra y pratiquer tous les niveaux de sports et peut-être y rencontrer de grands champions qui n'ont pas manqué de noter, en la visitant il y a quelques mois, qu'ils y seront bien accueillis s'ils le souhaitent pour s'entraîner et ainsi faire rêver nos jeunes.

L'ouverture de cet équipement sera accompagnée d'un plan de développement de l'athlétisme initié par la Ville avec le concours de l'Education Nationale car il s'agit, avec ce plan, d'intervenir à partir du cadre scolaire en partenariat avec les clubs et nos éducateurs sportifs.

Autre chantier particulièrement spectaculaire qu'on voit maintenant sur tous les angles, notamment lorsqu'on vient de l'autoroute, et qu'on voit chaque jour grandir à l'entrée de Lille-Sud, la halle de glisse, je dirai même le site de glisse qui a été préparé dans le cadre de Lille 2004. C'est le grand projet sportif pour Lille 2004.

Nous y avons consacré beaucoup d'énergie pour sa qualité, pour son ampleur et surtout pour le rôle qu'il va jouer pour notre ville en terme d'image et de communication et pour les quartiers. Ce sera un des plus beaux ouvrages destinés aux sports de glisse.

Il faut dire qu'il n'y en a pas beaucoup en France, seulement quatre de ce niveau-là, et nous pensons que celui-là, qui a été conçu à partir de l'expérience des trois autres, sera le plus beau et le plus performant.

.../...

Un site exceptionnel le long de la voie ferrée sur un terrain qu'on appelait « délaissé », mais qui l'était vraiment, il s'étale sur 2 hectares en extérieur et sur 4.000 m<sup>2</sup> en intérieur. Si vous pouvez y aller faire un tour, vous verrez que nous y avons consacré un gros travail sur les espaces extérieurs, sur les paysages. Ce sera un site pour le sport, mais aussi un site pour la promenade, un site pour les familles, chacun y trouvera sa place. On y verra du beau spectacle parce que la glisse, c'est du spectacle, vous avez pu le voir ce week-end avec les évolutions de « roller in Lille », mais ce sera aussi un lieu de promenade, et nous souhaitons surtout, et nous mettons beaucoup d'énergie pour aller dans ce sens-là, que ce soit un grand lieu de la mixité sociale.

Pour ce faire, nous avons engagé avec le service des sports, avant l'inauguration qui aura lieu en septembre ou en octobre, un grand programme de formation, d'initiation, de nos jeunes, filles et garçons, à la pratique du roller et du skate. Ce n'est pas très compliqué, c'est un peu comme apprendre à faire du vélo, ou à faire du ski, mais encore faut-il posséder l'équipement. Nous avons donc acheté plus de 500 équipements pour faire cette initiation.

Plus de 4.000 enfants de nos écoles et collèges vont passer à travers cette initiation grâce au partenariat avec les associations qui consacrent beaucoup d'énergie à ce plan. Elles y vont vraiment de bon cœur, elles souhaitent comme nous que ce soit le lieu de pratique sportive, mais aussi un grand lieu de la mixité sociale, et c'est vraiment à travers le sport qu'on peut réaliser une tâche aussi difficile.

Ce que l'on peut dire, c'est que Lille est en train de se transformer à travers ces nouveaux équipements sportifs, et les habitants de Lille-Sud qui passent devant ce chantier commencent à faire preuve de beaucoup de curiosité. Chaque semaine, des visites sont organisées le samedi matin, et il y a de plus en plus de monde qui vient se rendre compte sur place.

C'est un beau défi que nous allons relever avec cet équipement sur des nouveaux sports dans le cadre de Lille 2004 qui aura sa place dans le sport et ainsi permettre aux jeunes des quartiers de découvrir un autre sport, un autre univers, d'autres performances.

Elle sera aussi, comme toute la glisse, associée aux cultures urbaines puisque sport et cultures urbaines se rencontrent au travers de la glisse. Nous travaillons avec Catherine CULLEN pour qu'en même temps il y ait de la musique, des spectacles, et du graphe, car ce sont autant de points culturels et sportifs qui se rencontrent et qui forment un tout.

C'est quelque chose de nouveau aujourd'hui, avec le sport, il y a de la musique et de la culture, et ce sont les jeunes qui nous apprennent à cultiver ces trois éléments entre eux.

Voilà ce que je voulais vous dire pour faire un petit point parce que les habitants nous posent beaucoup de questions par rapport à ces équipements, ils commencent à se les approprier et c'est ce que nous souhaitons.

Je vais maintenant passer à l'explication de la délibération 451.

Comme vous le savez, nous avons souhaité ensemble inscrire l'extension du stade Grimonprez Jooris dans un vaste projet d'amélioration du site, que les habitants pourront s'approprier et fréquenter, et je suis sûre que ce site deviendra un des hauts lieux de promenade très prisé dans notre ville au-delà du sport qui était sa première destination.

Un premier espace de qualité où cohabiteront notre patrimoine historique exceptionnel avec la Citadelle et le Champ de Mars, à l'orée du bois de Boulogne, avec un site sportif de la toute dernière génération du point de vue esthétique comme du point de vue du confort, à la fois pour notre équipe, mais aussi pour le confort de nos supporters.

.../...

La délibération qui vous est présentée fait le point de cet ensemble en souhaitant souligner sa cohérence.

Eric QUIQUET donnera tout à l'heure des informations plus précises sur la partie patrimoine et Champ de Mars.

Cette délibération propose d'acter que la Ville de Lille se joint à Lille-Métropole Communauté Urbaine pour procéder au choix d'un concepteur commun assurant la cohérence des travaux.

Comme je viens de le dire, Eric QUIQUET vous l'expliquera plus en détail.

Cette délibération nous permet aussi de faire le point alors que la procédure d'appel d'offres s'achève. Je sais qu'il y avait beaucoup d'attente concernant cette procédure, et je pense que nous pouvons dire qu'aujourd'hui, elle est menée à son terme, et qu'elle s'est déroulée suivant la conception que nous avons imaginée.

Je rappelle que la délibération du 9 juillet 2001 a acté le principe d'agrandissement du stade Grimonprez Jooris, que celle du 3 février 2003 a précisé un coût d'objectif prévisionnel des travaux.

La consultation des entreprises vient de se terminer avec la dernière Commission d'appel d'offres du 12 mai dernier, et nous sommes en mesure d'acter que les coûts d'objectifs initiaux seront respectés.

Le coût du projet s'établit à 36,5 M qui comprend dans son détail le coût d'objectif initial de 32 M, plus les 7% de marge de tolérance réglementaire conforme à chaque grand chantier, plus les 6,68% d'évolution du coût d'indice de la construction. Nous sommes dans les normes classiques pour l'ensemble des grands travaux et des chantiers.

Nous devons cependant ajouter des prescriptions complémentaires qui ont jalonné le cours de l'élaboration du projet.

Ces demandes émanent tout d'abord de la Commission des sites, c'est-à-dire des Monuments historiques qui ont fait des recommandations de manière tardive et qui n'ont pas pu être incluses dans le projet initial, et sans lesquelles nous n'aurions pas pu poursuivre ce projet.

Il s'agit de la modénature et de la transparence de la toiture qui est extrêmement importante pour la Commission des Sites.

Elles émanent aussi du LOSC et de la Ligue Nationale de Football. Il s'agit du renforcement du contrôle d'accès au stade avec la mise en place de tourniquets qui sont devenus obligatoires dernièrement et de l'augmentation des surfaces destinées à la presse et aux représentants de la Ligue. Des recommandations particulières ont été faites dans ce domaine.

Elles émanent enfin de la Commission départementale de sécurité qui nous a demandé de renforcer la sécurité d'un certain nombre d'espaces accueillant du public.

Enfin, pour terminer, il a fallu faire face à des aléas techniques, mais là aussi, on est toujours dans une situation normale, puisque nous avons dû réaliser un deuxième diagnostic d'amiante, et nous avons dû prévoir le raccordement au réseau et quelques travaux d'adaptation par rapport au mur de la Citadelle qui nous a posé quelques problèmes.

.../...



Les prestations complémentaires ainsi que les aléas techniques s'établissent autour de 2,5 M€ amenant l'ensemble à 39 M€.

En conclusion, je dirai que, économiquement, et comme nous l'avons dit depuis le début, l'équipement propose un rapport qualité/prix performant et conforte le choix que nous avons fait d'une rénovation plutôt que d'un nouveau stade, car nous savons que le prix de revient à la place en construction neuve d'un stade en France est estimé en moyenne à 2.000 € alors qu'à Lille la rénovation du stade Grimonprez Jooris, compte tenu des aléas techniques et des résultats des concertations multiples et des options prises par la Ville, revient à 1.180 € la place, soit 50% de moins que la construction d'un nouveau stade.

Voilà pour la présentation de la délibération que je vous demande d'adopter.

En conclusion, je voudrais dire que Grimonprez Jooris 1 a fait ses adieux samedi soir aux joueurs et aux supporters à l'occasion d'un dernier match particulièrement enthousiasmant puisque nous avons gagné à l'issue d'un très beau match avec un but à la dernière seconde, ce qui fait bondir de joie tout le stade en même temps que se déclenchait un grand feu d'artifice. Nous avons fait une belle fête.

Nous sommes partis dans l'enthousiasme et j'espère que nous y reviendrons dans le même enthousiasme.

En tout cas, le LOSC entame sa prochaine saison au Stadium. On peut dire qu'il l'entame dans les meilleures conditions puisque tout a été fait pour qu'il puisse être accueilli dans de bonnes conditions de confort, pour que cette période qui durera une saison et demie ne les pénalise pas et que les supporters aient envie de les suivre. Mais je crois que tout est fait dans ce sens-là.

En tout cas, le club et les joueurs sont heureux d'y aller parce qu'ils y seront très bien accueillis.

Maintenant, nous attendons les signes du chantier. Ils seront visibles à Grimonprez en juin. Les grues et les bulls arriveront début septembre. Donc, dans environ 20 mois, peut-être 18, peut-être 22, selon le temps et selon ce que l'on découvrira au fur et à mesure des travaux, je vous donne rendez-vous et nous ferons une nouvelle fête à Grimonprez Jooris 2.

Madame le Maire - Je voudrais remercier Michelle DEMESSINE à la fois pour l'ensemble des points qu'elle a faits sur des réalisations très importantes dans le domaine sportif dans la ville, sous son autorité, et en profiter pour la remercier devant vous tous car elle a géré le passage au Stadium au titre de ses délégations de la Communauté Urbaine.

Communauté Urbaine qui -Pierre MAUROY l'a annoncé il y a quelques jours- présentera une délibération de transfert du Stade au prochain Conseil de Communauté. Il n'est jamais facile pour une équipe de quitter son stade pour aller jouer ailleurs.

Le travail qui a été fait par Michelle DEMESSINE -je dis là ce que m'ont dit les membres de l'équipe- au Stadium fait qu'ils vont être accueillis dans les meilleures conditions possible.

Par ailleurs, Michelle l'a dit à l'instant, le fait que le LOSC termine la saison dans la première partie -même si c'est la fin de la première partie- du classement est quand même une très bonne chose parce qu'il est vrai qu'il est toujours perturbant de changer de lieu mais cela aurait sans doute été extrêmement difficile d'être en bas du classement avant ce changement.

.../...

Donc, souhaitons-leur bonne chance contre Lyon samedi prochain et souhaitons qu'ils maintiennent cette remontée qu'ils effectuent actuellement, on l'a encore vu samedi soir, au Stadium avant de rejoindre, comme Michelle DEMESSINE l'a dit, Grimonprez-Jooris II. Mais nous aurons l'occasion d'en reparler, elle nous fera le point au fur et à mesure des travaux réalisés.

Je passe la parole à Eric QUIQUET puisque vous savez que l'extension de Grimonprez-Jooris nous permet, et nous l'avons voulu ainsi, de réaliser un deuxième chantier en parallèle qui est la réhabilitation de la Citadelle et de ses abords.  
Je passe donc la parole à Eric.

M. QUIQUET - Merci, Madame le Maire.

Effectivement, Michelle DEMESSINE l'a dit à l'instant, Lille se transforme, je pense que cette affirmation prend tout son sens concernant le site du Champ de Mars puisque celui-ci s'apprête à vivre une métamorphose que j'ose qualifier de complètement spectaculaire.

En effet, du mur de communication d'en bas jouxtant le stade à l'allée du 43ème jusqu'à la bordure du canal, c'est un espace de 18,5 hectares qui va être complètement requalifié, avec les compétences croisées de la Communauté Urbaine et de la Ville de Lille.

Je demande au Conseil Municipal ainsi qu'au public présent avec nous ce soir, même si on en a déjà beaucoup parlé, de se projeter un peu, de faire un effort d'imagination, vous connaissez l'emprise militaire des 8 hectares composée d'un stand de tir, de divers baraquements militaires, d'une piste d'auto-école et de divers baraquements posés les uns à côté des autres, parfois sans grande cohérence. L'ensemble de ces équipements vont faire place nette puisqu'ils seront détruits pour permettre cette requalification du site.

Nous avons travaillé, et je veux saluer ici le travail de Richard LEMETTER pour la Ville et de Claude GOT pour la Communauté Urbaine puisque le cahier des charges conjoint Ville de Lille/LMCU est prêt.

Nous avons demandé aux concepteurs, à travers l'appel à concepteurs, de nous faire des propositions sachant que nous avons pris des options sur ces 18,5 hectares. Nous allons en affecter 9 à la réalisation d'une vaste prairie fleurie qui va mettre en valeur les abords de la Citadelle, 8 hectares seront affectés à la réalisation d'une aire de schistes complètement requalifiés permettant d'accueillir la fonction parking bien sûr mais également ce que nous trouvons aujourd'hui sur le Champ de Mars, à savoir les manifestations des fêtes foraines et également l'accueil de cirques.

En terme de calendrier, l'objectif -sachant qu'il faut toujours être précis parce que les délais d'appels d'offres peuvent parfois nous jouer des tours- l'objectif conjoint de la Communauté Urbaine et de la Ville de Lille est de livrer ce site complètement requalifié pour l'été 2006. J'ajoute que les cheminements piétons côté Esplanade le long de la moyenne Deûle seront complètement requalifiés avec de nouveaux alignements d'arbres.

J'avais fait une comparaison il y a quelque temps, que certains ont pu juger audacieuse, en disant que le parc de la Citadelle était, en terme d'équivalence pour la ville de Lille, notre Central Park à nous. Je pense qu'à l'issue de ces travaux spectaculaires, cette comparaison prendra tout son sens.

La bonne nouvelle que je voulais porter à la connaissance du Conseil Municipal et du public ce soir c'est que sans attendre ce délai de 2006, nous allons d'ores et déjà récupérer pour la fin du mois de juin les 2 hectares des terrains d'entraînement du LOSC.

.../...

Vous savez que le LOSC a décidé de baser ses terrains d'entraînement et son infrastructure à Camphin-en-Pévèle sur le site de Luchin.

Cela nous donne d'ores et déjà pour quelques semaines, il y a encore un match de championnat et donc des entraînements concomitants, 2 hectares d'espaces verts qui sont complètement -excusez l'expression- nickel clean, que l'on va pouvoir rendre en espaces verts publics.

Si on fait un peu de calcul : 9 hectares pour le Champ de Mars, 2 hectares pour les terrains d'entraînement récupérés, cela fait 11 hectares d'espaces verts publics supplémentaires rien que pour le parc de la Citadelle. On peut ajouter les 3 hectares du parc Jean-Baptiste Lebas. Vous voyez la dynamique dans laquelle nous sommes engagés.

Je veux dire également, parce que c'était un des engagements lors du vote de la Communauté Urbaine, que nous avons souhaité garantir une accessibilité multimodale au stade, cela veut dire que chaque mode de transport doit trouver sa place pour acheminer le nombre de spectateurs prévus dans les meilleures conditions.

Quand on parle d'accessibilité multimodale, cela veut dire effectivement de renforcer la présence des transports en commun. Notre objectif, avant l'arrivée du tram/train pour 2008/2010, est de mettre à disposition des spectateurs près de 45 bus qui permettront d'avoir une navette entre le stade, la gare, les parkings déportés du centre-ville et ceux jouxtant les stations de transport en commun.

Cela veut dire que sur le boulevard de l'Esplanade nous réaliserons une ligne de bus en site propre permettant d'acheminer les spectateurs dans les meilleures conditions.

Voilà, Madame le Maire, j'en ai terminé concernant ce site du Champ de Mars.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Isabelle MAHIEU intervient.

Mme MAHIEU - Madame le Maire, mes chers collègues, à première vue, cette délibération est rassurante tout au moins en ce qui concerne les montants évoqués et le respect des coûts.

Faut-il le rappeler, il s'agissait de la principale raison du choix de Grimonprez-Jooris par l'Opposition lilloise, choix arrêté dès 2001 pendant la campagne des élections municipales.

Depuis cette date, nous avons été particulièrement attentifs et vigilants notamment sur le dossier d'accessibilité qui a d'ailleurs été annexé à la délibération communautaire d'octobre 2003 sur demande du Groupe UPL.

Trois ans que les Lillois attendent les effets positifs de la reconquête promise du site. Alors, la délibération de ce soir nous paraît inachevée, incomplète voire approximative.

Approximative sur l'aménagement du parking, avec un objectif de 1 500 véhicules porté à 2 700 les soirs de match alors que dans les dossiers d'accessibilité du stade on parlait plutôt de 2 300 places.

Incomplète parce qu'on ne parle plus ni des 3 000 places disponibles à moins d'un quart d'heure à pied du stade, ni de la manière dont sera assurée la tranquillité des riverains, que ce soit en matière de sécurité, de circulation ou de stationnement des véhicules.

.../...

Encore samedi soir, pour ce dernier match, la situation y était à la limite de l'accident pour les automobilistes mais aussi pour les piétons et les deux roues notamment en raison de la pagaille qui règne en matière de stationnement, que ce soit sur les bandes d'arrêt d'urgence des bretelles d'accès, au niveau de la contre-allée ou du terre-plein central.

Etant donné que le nouveau stade accueillera encore plus de supporters, nous aurions donc aimé en savoir un peu plus malgré vos quelques explications sur le plan de déplacements des supporters évoqué par Eric QUIQUET lors du Conseil de Communauté Urbaine d'octobre 2003, tout particulièrement en attente du tram/train.

A quand une information voire une consultation des Lillois sur ce sujet mais aussi sur la rénovation du patrimoine historique qui entoure ce site ?

Cela éviterait la propagation de rumeurs ou de fausses nouvelles à propos d'un dossier qui suscite de nombreuses passions et pour lequel les Lillois ont une extrême sensibilité.

Une telle absence de communication peut mener à des dérives. Depuis l'édition spéciale de Lille Magazine de mars 2003, tous attendent, et dès ce soir si possible, des réponses sur l'avancement du dossier.

Dans une ville qui se veut championne de la démocratie participative, nous sommes étonnés qu'aucun forum n'ait été organisé sur ce sujet, qu'aucune présentation n'ait été faite en conseil de quartier, qu'aucun atelier urbain de proximité n'ait eu lieu.

De même, nous n'avons ni l'avis du Conseil Communal de Concertation, ni l'avis des conseils de quartiers annexé à cette délibération.

Faudra-t-il attendre que le dossier soit définitivement bouclé avant de solliciter ces différents avis ?

Les Lillois feront bien sûr le rapprochement avec la tribune du Groupe Socialiste parue dans Lille Magazine de mars dernier où Madame GEORGET déclare -je cite- : « La vie démocratique ne se décrète pas mais se construit » ou encore indique vouloir -je cite- « exposer dans l'espace public tous nos choix à nos concitoyens » et plus loin encore « Nous saurons faire le point avec toutes celles et tous ceux qui croient en la vie démocratique. »

Alors, nous regrettons vivement l'absence de présentation globale du projet et nous demandons fermement des réponses claires sur l'ensemble du dossier, y compris la passerelle Napoléon.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Je vais laisser la parole à Eric QUIQUET qui va répondre sur les déplacements mais je voudrais vous dire deux trois choses.

La première c'est que nous ne sommes pas dans une délibération qui traite de l'ensemble du problème notamment des déplacements vis-à-vis de Grimonprez-Jooris. Eric en parlera dans quelques instants.

Nous sommes dans une délibération qui fait le point des ouvertures des plis d'appel d'offres avant le transfert à la Communauté au mois de juin, donc, on n'est pas en train de traiter à nouveau tout le stade, on ne dit rien dans cette délibération sur ce que va être le stade, sur le nombre de places, etc... ce n'est pas l'objet.

.../...

De la même manière, nous ne redisons pas tout ce que nous avons dit et redit sur l'ensemble de l'environnement du stade, nous ne parlons là que d'un seul aspect, le réaménagement du Champ de Mars puisque cette délibération propose de lancer les études de réaménagement du Champ de Mars.

On peut reprendre l'ensemble du dossier des déplacements, on peut reprendre beaucoup d'autres sujets, y compris comment l'architecture s'installe dans l'environnement, ce n'est pas l'objet de la délibération d'aujourd'hui, il y a d'autres lieux pour le faire.

D'autre part, je comprends bien la position de l'Opposition si je puis dire, on est pour le stade parce que les Lillois sont pour mais quand il y en a qui « rouspètent », alors, on dit quand même qu'on est d'accord avec eux. Il y a un moment où il faut savoir ce que l'on veut. Nous, nous sommes pour le stade, il y a eu une enquête publique, beaucoup plus large que les simples voisins -je le sais, je suis voisine du stade, j'habite à côté- nous avons fait une enquête publique, tout le monde a eu le loisir de s'exprimer et de le faire largement, nous avons rencontré les associations, nous avons rencontré tous ceux qui avaient des choses à dire.

Nous ne sommes plus dans ce chantier, nous sommes aujourd'hui, à partir d'un choix qui a été réalisé -je ne reviens pas sur toutes les conditions de ce choix- sur la mise en pratique de ce choix.

On peut revenir en permanence pour faire plaisir aux quelques-uns qui « rouspètent » mais je pense que la politique c'est de savoir ce que l'on veut.

Vous nous avez dit il y a quelque temps « On a les plus grandes inquiétudes sur le coût » notamment en Communauté Urbaine, pas Christian DECOCQ, je le reconnais, mais certains de ses amis. Nous sommes obligés aujourd'hui de dire que nous avons tenu dans le programme qui a été fixé, et tant mieux, parce que ce n'est pas toujours évident, d'ailleurs, il y a eu un appel d'offres infructueux et il a fallu recommencer, Dorothee DA SILVA a mené cela d'une manière formidable. Nous sommes restés, si je puis dire, dans les clous, c'est ce que nous souhaitions, et tant mieux, Christian DECOCQ l'a redit tout à l'heure.

Quand nous faisons un équipement de cette nature, il y a bien sûr des gens -et c'est leur droit en démocratie- qui auraient préféré qu'on le fasse ailleurs. Eh bien, ils s'expriment.

Maintenant, il y a une enquête publique, tout le monde a pu s'exprimer. Nous avons analysé l'ensemble des remarques qui ont été faites et c'est à partir de là que le programme d'ensemble a été accepté par le Ministère. Ils nous ont récemment fait part, malheureusement, après l'appel à projet, de modifications, Michelle en a parlé tout à l'heure, par exemple sur la transparence de la toiture où ils voulaient quelques études complémentaires, nous avons une étude amiante complémentaire à réaliser, il y a eu de nouvelles règles de sécurité de la Ligue nationale de football qui ont été édictées il y a quelques mois et non pas il y a un an et demi quand on a fait le projet.

Tout cela reste relativement faible. Michelle DEMESSINE a rappelé le coût moyen par place par rapport à ce qui est réalisé ailleurs et on peut s'en féliciter. D'ailleurs, je félicite tous ceux qui ont travaillé, Pierre de SAINTIGNON, Michelle DEMESSINE, Eric QUIQUET, les services, Régis CAILLAU, Hervé BARRE, Pierre-Marie LEBRUN, Philippe DELAHAYE et l'ensemble des services de la Communauté et de la Ville qui ont participé et qui ont été nombreux.

C'était un immense dossier. Chaque fois que nous avançons, on nous sort un nouveau problème. On nous disait « C'est le coût » et puis le coût, il reste, vous l'avez reconnu d'ailleurs, je vous en remercie. Après, on a dit « Il n'y aura pas les entreprises », on a les entreprises. Alors, maintenant, il faut trouver autre chose.

.../...

La politique, c'est de se demander à un moment donné si on est pour ou si on est contre. Nous, nous sommes pour et on ne va pas sans arrêt essayer de tenir un double langage.

Je tenais à le dire avant que Eric, qui aurait beaucoup de choses à dire sur les déplacements autour du stade parce qu'il s'en occupe activement, vous rappelle que la délibération n'était pas faite pour cela, nous ne parlons que de l'aménagement de la Citadelle mais, bien évidemment, il va vous apporter les réponses que vous souhaitez entendre.

M. QUIQUET - Madame le Maire, je n'aime pas que Madame MAHIEU soit inquiète donc je vais tenter de la rassurer.

Madame MAHIEU, vous avez fait référence à la délibération communautaire avec effectivement le document annexé que j'aurais pu appeler à l'époque PDS -rien à voir avec Pierre de SAINTIGNON ...- le plan de déplacements des supporters.

Dans ce document, nous garantissions, comme je l'ai dit dans mon propos liminaire, l'accessibilité multimodale du stade. Je me souviens même avoir chiffré, au centime d'euro près, le coût de la mobilisation de 45 bus de Transpole, on avait chiffré la soirée à 4 926 €. Nous avons même chiffré le temps de déplacement pour les piétons entre la station Rihour et les abords du stade.

Nous avons rappelé, c'est dans la délibération, et c'est conforme au permis de construire déposé, qu'avec les agents présents les soirs de match, nous pouvons porter sans difficulté la capacité du parking qui sera réalisé sur une surface qui ne varie pas et qui est de 8 hectares à 2 700 véhicules.

Donc, ces informations, vous les aviez déjà lors du vote de la délibération communautaire.

Madame le Maire vient de rappeler que c'est un très grand dossier. Effectivement, cela a été un dossier passionnant et le développement durable, c'est gérer des contradictions dans un espace contraint. S'il y a bien un dossier qui peut prétendre à cette qualification c'est celui-là. Nous avons passé notre temps à gérer des contraintes, des difficultés, sur un espace délimité.

J'ai abordé -je ne pensais pas le faire mais j'ai eu raison- les projets que nous avons sur l'Esplanade qui seront réalisés avant l'ouverture du stade. La délibération, comme Madame le Maire l'a rappelé, porte sur le périmètre opérationnel qui est de 18,5 hectares du mur de communication, l'allée du 43ème et le bord à canal.

Sur la participation, bien sûr, nous aurons une réunion publique avec le concepteur pour informer, non pas seulement les riverains mais l'ensemble des Lillois et des métropolitains intéressés par le sujet sur la métamorphose et la réalisation de ce site puisque nous avons affirmé dans le cahier des charges un certain nombre d'options fortes. Maintenant, chacun son boulot, il y a des élus qui prennent des décisions et il y a des concepteurs et des paysagistes qui affinent le dessin.

Je dois rappeler ici, en terme de participation, puisque vous avez attiré l'attention du Conseil concernant les conseils de quartiers, que mes collègues Annick GEORGET, Jacques MUTEZ et Marie-Françoise ROUGERIE m'ont accueilli au sein de leur conseil de quartier pour faire la présentation de l'ensemble des éléments que je viens d'évoquer ici, cartes à l'appui, c'était fort sympathique, je m'en souviens bien.

.../...

Sur la passerelle Napoléon, parce que tout n'est pas complètement figé, comme j'ai pu le dire lors du dernier comité de gestion de la Citadelle, notre souhait est de voir réaliser la passerelle Napoléon. A ce jour, nous n'en avons pas encore - je me tourne vers mon collègue Dominique PLANCKE- le financement. Nous le recherchons. J'avais dit à l'époque que c'était la cerise sur le gâteau, nous voulons cette cerise sur le gâteau. Donc, nous continuons à travailler pour faire en sorte qu'à l'été 2006, nous puissions restituer aux Lillois et aux métropolitains cette passerelle Napoléon.

Voilà, Madame le Maire, les précisions que je pouvais apporter.

(Monsieur BERNARD demande la parole)

Madame le Maire - C'était aussi là-dessus ? Vous étiez inscrit sur 346 et 349, Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD - Et 451 également.

Madame le Maire - Ah bon. Cela ne nous avait pas été dit. Faites les trois en même temps.

M. BERNARD - Tout à fait.

Sur l'extension de Grimonprez, contrairement à ce que dit Eric QUIQUET, le développement durable c'est aussi de voir à long terme. Je ne vais pas refaire le débat ici mais est-ce que cet équipement a été pensé pour justement une vingtaine ou une trentaine d'années ? C'est loin de faire le sentiment général.

Sur les problèmes de coûts, Madame le Maire, on peut présenter le verre à moitié vide ou à moitié plein.

Le coût qui nous a été donné ne prend pas en compte l'acquisition des terrains qui sont autour du stade et qui portent finalement le coût à 51 M€ hors taxes, sans le chiffrage de l'accessibilité et sans le chiffrage non plus de la présence du LOSC au Stadium Nord parce que ceci évidemment coûtera de l'argent à la Ville.

Vous dites que c'est une délibération ponctuelle sur l'aménagement du Champ de Mars, on nous la présente quand même comme une requalification globale du site qui, à notre avis, n'intègre pas une réflexion plus générale sur l'avenir de la Citadelle elle-même.

Pierre MAUROY lui-même, lors d'une conférence avec un certain nombre de généraux mettait en avant que Lille accueille un état-major de niveau européen.

On a cité également le problème de l'information du public mais c'est un réel problème, Madame le Maire, que les riverains nous posent, ils manquent d'informations, ils demandent des informations aux élus que les élus n'ont pas toujours.

Enfin, la compatibilité de la nouvelle accessibilité avec le PDU, permettez-moi d'en douter. Je pense que les mesures drastiques qui permettraient justement à la fois d'accueillir le public et de faire face au stationnement sauvage ne sont malheureusement pas prises.

Et la solution n'est certainement pas dans ces deux hectares que l'on prend sur le terrain d'entraînement dévolu au LOSC. Déjà, le LOSC en manquait et ce n'est malheureusement pas le terrain de Camphin-en-Pévèle qui les satisfait totalement. Je dois dire que, en plus, on place l'équipe dans une situation dramatique.

.../...

Deuxième intervention que je souhaitais faire sur Marx Dormoy. On va à la fois augmenter les tarifs et gérer les conventions d'occupation.

C'est un équipement de grande importance qui, avec le transfert communautaire, normalement, devrait retrouver une certaine jeunesse.

Or, cet équipement est pâlot, vieillot, le bassin de plongée et les gradins extérieurs sont recouverts d'orties et de mauvaises herbes. Bref, un équipement tout à fait indigne d'une grande métropole comme la nôtre.

Que dire également du grand glacis à côté qui devait accueillir la patinoire des Bois Blancs et qui devait être à l'origine d'un grand complexe sportif ?

Je me désole avec beaucoup de mes amis de voir toujours ce terrain vague livré au nomadisme ou à des manifestations extérieures sans commune mesure avec l'ambition que l'on projetait pour cet équipement.

Voilà les deux interventions, Madame le Maire, que je voulais faire sur le dossier sportif.

Madame le Maire - Merci.

Michelle DEMESSINE.

Mme DEMESSINE - Je vais répondre plus particulièrement sur la piscine Marx Dormoy. Je considère que sur les remarques concernant Grimonprez-Jooris les réponses ont été apportées aux questions qui se posent par Madame le Maire, par moi-même et par Eric QUIQUET, nous n'allons pas prolonger encore le débat.

S'agissant de la piscine Marx Dormoy, le terme « d'équipement indigne » est peut-être un peu fort. En tout cas, il sert encore à un très grand public qui apprécie de pouvoir fréquenter cette piscine qui a eu effectivement des heures de gloire plus importantes au moment de la création de cet équipement qui était tout à fait exceptionnel.

Il est vrai que, aujourd'hui, cet équipement a besoin d'être rénové. Nous faisons au fur et à mesure les travaux de sécurité qui sont nécessaires parce qu'il faut aussi faire face à ce problème en permanence, ce qui coûte très cher.

Nous sommes en train de réaliser un diagnostic complet pour une rénovation plus importante.

Vous avez fait référence au fait que les piscines sont concernées par le transfert à la Communauté des équipements sportifs. En effet, puisque je suis également Vice-Présidente aux équipements sportifs à la Communauté Urbaine, nous sommes en train de travailler à un important plan d'accès de tous les publics, en particulier les publics scolaires, à une piscine pendant le temps scolaire pour qu'ils puissent tous apprendre à nager.

Cela suppose, pour un grand nombre de piscines sur le territoire de la Communauté, un grand travail de rénovation, que la Communauté entend partager avec les Communes dans le cadre d'un plan décennal qui verra le jour au 1er trimestre 2005.

.../...



Bien entendu, la piscine Marx Dormoy sera concernée par ce plan de rénovation qui sera réalisé en partenariat entre les communes concernées et la Communauté Urbaine. Je pense que dans ce cadre nous pourrons tout à fait faire valoir la rénovation de Marx Dormoy qui, après 30 ans, après avoir énormément servi, après avoir été l'équipement le plus important de la métropole, nous en avons supporté le coût qui est également très important mais il est normal que l'on puisse offrir à nos enfants cet accès aux piscines, va faire partie de ce plan de rénovation.

Quant au projet de patinoire, c'était sous d'autres mandats, je ne peux pas particulièrement y répondre mais il me semble bien qu'il s'agissait d'un projet privé qui n'a jamais vu le jour. C'est certainement parce qu'il était difficile de trouver les financements privés pour un tel équipement.

Aujourd'hui, les équipements de cette nature relèvent tout à fait de la compétence de la Communauté Urbaine qui s'est donné comme objectif d'équiper notre territoire métropolitain de quelques grands équipements d'excellence, dans la prochaine décennie, d'où le projet de patinoire de niveau communautaire.

Voilà ce que je peux dire concernant votre remarque.

Je veux dire un mot aussi concernant les tarifs. Nous les avons revalorisés alors qu'ils ne l'avaient pas été depuis cinq ans. Cela ne concerne qu'un ajustement qui prend uniquement en compte l'augmentation du coût des fluides.

Et même avec les ajustements, on reste parmi les tarifs les plus bas de la région.

On a une offre qui est gratuite pour tous les scolaires et les groupes qui émanent de l'animation municipale.

Pour le reste, l'ensemble des tarifs restent accessibles à tous.

Madame le Maire - Je vais mettre les délibérations au vote.

Je voudrais simplement ajouter à ce qui vient d'être dit que, personnellement, je me réjouis que l'Etat-Major de la défense européenne vienne à la Citadelle.

Nous y avons d'ailleurs travaillé avec Pierre de SAINTIGNON, en lien avec les deux Ministres de la défense qui se sont succédé et en lien avec le Général BIEL qui était chargé de ce projet au niveau national.

Il faut que chacun se rende compte que c'est une formidable opportunité non seulement pour la Citadelle qui est maintenue en l'état, qui est valorisée au cœur du programme que Eric QUIQUET vient de présenter, mais également faire venir à Lille 450 cadres de haut niveau de toute l'Europe, y compris de l'Europe élargie, dans le cadre de la défense, c'est constituer pour l'Armée une figure de pont qui attirera d'autres services européens dans notre ville.

C'est donc une formidable opportunité, elle ne nous est pas tombée du ciel, nous nous sommes battus pour qu'il en soit ainsi. Les deux Gouvernements successifs ont défendu cette implantation et, personnellement, je l'ai dit, nous le savons depuis un moment mais nous attendions que ce soit annoncé définitivement et que les instances européennes confirment par écrit cette annonce, c'est une très bonne nouvelle pour la ville de Lille et sur le maintien de l'Armée dans notre ville, sur une défense européenne, nous savons l'attachement de la Ville à l'Armée, il est séculaire et, personnellement, je me réjouis vraiment de ce grand projet.

.../...

Je mets au vote la délibération 451 sur l'aménagement du Champ de Mars et sur le stade.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Contre : néant

Abstention : le Front National

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Je vous remercie.

Sur les délibérations 346 et 349, j'imagine qu'il y a les mêmes votes.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Contre : néant

Abstention : le Front National

Adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.

Je vous remercie et je remercie encore tous ceux qui ont contribué à ce très beau projet sur le stade.

Je donne la parole à Eric QUIQUET.

Chemise n°10

Rapporteur : Monsieur QUIQUET,  
Adjoint au Maire

#### ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

04/355 – Expérimentation Biobac, système de gestion de déchets agrochimiques – Avenant n° 1 modifiant le sigle FREDEC (Fédération Régionale de Défense contre les Ennemis des Cultures) en FRE-DON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

04/356 – Agenda 21 - Demande de subvention pour des analyses de sol sur le site de la Poterne.

04/357 – Adhésion du Parc Zoologique de Lille à la W.A.S.A. - World Association of Zoos and Aquaria.

04/358 – Square sur la friche Coustou - Travaux d'aménagement - Marché d'appel d'offres ouvert.

04/359 – Convention entre la Ville de Lille et l'Association "Les animateurs de l'Environnement Urbain" - Subvention 2004.

04/360 – Convention entre la Ville de Lille et l'Association PPJEG "Promenade du Préfet, Jardin Ecologique et les Grenouilles" – Avenant n° 2.

.../...

04/361 – Organisation de la 5ème édition de la manifestation "Sculpture et Jardins" squares Foch et Dutilleul les 19 et 20 juin 2004 - Convention de partenariat.

04/362 – Rénovation des squares Foch et Dutilleul – Convention de mécénat entre la Ville de Lille et le Crédit Agricole Nord de France et la Fondation Crédit Agricole Pays de France.

04/363 – Contrat entre la Ville de Lille et le Centre Régional de Ressources Génétiques (C.R.R.G.) – Assistance technique pour le Jardin d'arboriculture fruitière.

04/457 - Réalisation d'études de projets urbains et paysagers - Modification.

Adoptés.

Merci, Madame le Maire.

Ce n'est pas une prise de parole sur mes délibérations mais quelques points d'information concernant les chantiers en cours dans nos parcs et jardins.

Tout d'abord, quelques informations sur les travaux très visibles concernant les squares Foch et Dutilleul. Vous avez vu que les travaux ont commencé à la mi-janvier. Ils seront terminés pour la première semaine du mois de juin.

Nous avons déjà eu la réalisation d'une première phase de plantation avec des haies de hêtre de 2m50 de haut, la réalisation des revêtements de sols est effective puisque le sable stabilisé de Marquise a été posé la semaine dernière.

La finition des murets et la pose des couvertines en pierre du Hainaut sur les murets côté du bassin, la pose du mobilier, bancs, corbeilles complètement neufs sera effective pour la fin du mois de mai, avec bien sûr, puisque nous sommes sur cet espace dans la thématique des cheminements sur les anciens canaux, la mise en eau du bassin avec les plantes aquatiques.

Donc une inauguration programmée avec Madame le Maire le 19 juin prochain.

Une information concernant le quartier de Moulins puisque d'ici deux semaines nous allons attaquer les travaux d'aménagement du square de l'Arsenal des Postes avec des cheminements piétonniers, une aire de jeux, des bancs, des corbeilles, enfin, tout ce qui compose un square de qualité.

J'en viens au chantier spectaculaire du moment, il est aussi particulièrement visible, je veux parler bien sûr des travaux du futur parc Jean-Baptiste Lebas. Les travaux ont commencé à l'extrême fin du mois de décembre 2003. La Communauté Urbaine et les entreprises désignées par elle ont réalisé, dans des délais extrêmement courts, notamment les bordures extérieures, les trottoirs et les bandes de stationnement, le décaissement de la voie bus qui est maintenant quasiment réalisé.

Vous avez pu constater également la réalisation du premier parvis en pierre naturelle côté Porte de Paris. Un certain nombre de riverains se sont inquiétés non pas du projet mais du fait que le spectacle du chantier en tant que tel baissait un peu d'intensité.

Effectivement, nous avons pris un peu de retard dans la commande de ces pavés en pierre naturelle mais pas d'inquiétude. Depuis aujourd'hui notamment, les entreprises de travaux publics reprennent leur mission concernant la réalisation des deux placettes sur cette première partie.

.../...

Dès la fin du mois de mai, nous allons voir un élément spectaculaire puisque ce sera la pose de la grille qui va ceinturer le parc, une grille de 4 mètres de haut.

Si le chantier a baissé en intensité, il va se poursuivre pendant toute la durée de l'été puisque, dès le mois de juillet, les entreprises d'espaces verts vont revenir sur le site pour achever le décaissement et préparer le terrassement pour les semis de pelouse.

55 tilleuls ont également été plantés et marquent déjà fortement ce site.

Je veux aussi informer le Conseil Municipal que j'ai eu deux séances de travail avec des représentants du Conseil Municipal d'enfants avec qui nous avons arrêté le choix des futurs jeux. Vous parliez, Madame MAHIEU, de participation et de démocratie et il était effectivement complètement logique de solliciter l'avis -et on a passé 4 à 5 heures de travail avec eux- des seuls utilisateurs puisque je pense que ni vous, ni moi, ne nous amuserons sur ces jeux. En tout cas, les principaux intéressés ont été étroitement consultés.

Dès le lendemain de la Braderie, dès le lundi, la deuxième phase va reprendre. Christian DECOCQ s'était inquiété, il m'avait dit « C'est intéressant Jean-Baptiste Lebas mais je pensais qu'il y avait deux phases ».

Je veux le rassurer, effectivement, on est sur un espace de 3 hectares et les travaux que vous avez pu voir pour cette première phase vont se répéter à l'identique dès le mois de septembre 2004.

Après, les conditions climatiques peuvent jouer mais toutes les phases de marché sont terminées, nous souhaitons achever la réalisation du parc Jean-Baptiste Lebas à l'échéance du mois de mai ou du mois de juin 2005.

Cela me permet de vous annoncer que nous allons profiter de l'inauguration du parc Jean-Baptiste Lebas pour en faire le point de départ d'une fête du jardin public à Lille. J'aurai l'occasion d'y revenir plus en détail.

Voilà, Madame le Maire, les précisions que je pouvais apporter sur ces travaux qui ne cessent pas de métamorphoser le visage de notre ville.  
Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci, à la fois pour le travail réalisé et puis pour cette information. Je pense que beaucoup de gens voient des travaux, c'était le cas aussi dans ce qu'a présenté Michelle DEMESSINE, et c'était bien de faire le point pour que l'on sache où on en est et, quand parfois cela prend du retard, quelles sont les raisons qui l'imposent comme vient très bien de le dire Eric QUIQUET.

Je passe la parole à Danielle POLIAUTRE sur la délibération 371.

Chemise n°12

Rapporteur : Madame POLIAUTRE,  
Adjointe au Maire

#### QUALITE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

04/368 – Agenda 21 Lillois - Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Lille au Comité 21.

04/369 – Agenda 21 Lillois - Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Lille à l'Association Energie Cités.

.../...

04/370 – Agenda 21 - Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Lille à l'Association 4 D.

Adoptés.

04/371 – Analyses de sols et étude simplifiée des risques - Lancement d'un appel d'offres.

Merci, Madame le Maire.

Je veux rappeler très brièvement dans quel contexte se situe cette délibération.

Lille, au même titre qu'un grand nombre de villes industrialisées, est aujourd'hui confrontée aux questions préoccupantes que pose la gestion des sites pollués.

En ce qui concerne l'aménagement de notre territoire, la présence de sites pollués ou perçus comme potentiellement pollués constitue un frein à l'aménagement. Il est devenu évident que la notion de développement durable des agglomérations est précisément associée à la notion de reconquête des terrains urbains et à la reconstruction de la ville sur elle-même plutôt qu'à la poursuite de l'extension périphérique.

Les collectivités doivent donc tenir compte de l'état environnemental d'un site qui peut parfois hypothéquer des chances de réhabilitation ou imposer des limites aux choix concernant les usages futurs d'un site.

En France; la législation a été tardive, la réglementation concernant la pollution des sols est encore relativement imprécise, même si, comme le rappelle la délibération, il y a eu un certain nombre de progrès.

Il n'existe pas encore de loi cadre en matière de sol, comme cela existe par exemple sur l'eau ou sur l'air. On constate cependant une prise de conscience importante sur l'impact que peut avoir une pollution du sol sur la santé ou sur l'environnement et sa nécessaire prise en compte dans l'aménagement des villes.

La Commission Européenne d'ailleurs travaille actuellement sur une réglementation entre les différents pays européens et prévoit l'adoption d'une stratégie en 2004 pour la protection des sols en Europe.

C'est dans un principe de précaution que s'inscrit cette délibération qui, conformément à l'Agenda 21, prévoit de réaliser des diagnostics initiaux ou études de sols et des évaluations simplifiées des risques sur un certain nombre de terrains propriétés de la Ville de Lille qui vont bénéficier dans un futur proche d'une modification d'activité et réaliser aussi des analyses de sols sur des sites municipaux.

Il s'agit de détecter d'éventuelles pollutions et de procéder à des analyses afin de pouvoir établir des constats de l'état de la qualité des sols concernés. Les éléments recueillis permettront d'orienter la réflexion sur l'aménagement de la Ville et sur la nécessité ou non d'engager des études complémentaires.

En cas de pollution avérée, il faudra connaître plus précisément l'existence et la nature des polluants potentiels ainsi qu'évaluer et déterminer les risques pour la santé, la ressource en eau et les écosystèmes.

.../...

Cette démarche doit permettre d'éviter les conséquences inattendues et souvent désagréables qu'entraîne la découverte tardive d'une pollution sur un terrain où un projet urbain est programmé et progressivement d'avoir une connaissance globale intégrée dans l'aménagement de la ville, inscrit notamment dans les documents d'urbanisme, notamment le PLU, et en tenant compte des prescriptions d'usage nécessaires selon la qualité des sols.

Pour le moment, il vous est proposé de lancer un appel d'offres ouvert permettant de disposer d'un marché à bon de commande pour une durée de deux ans et de solliciter les subventions qui peuvent s'y rattacher, donc les subventions FRAME entre le Conseil Régional et l'ADEME qui peuvent couvrir jusqu'à 70%.

En cas de pollution avérée, il s'agira, dans un deuxième temps, de travailler sur des prescriptions de réhabilitation mais nous n'en sommes pas là, aujourd'hui, il s'agit simplement de mieux connaître l'état des sols de notre ville pour ne pas retarder des projets qui sont programmés.

Voilà, Madame le Maire, les précisions concernant cette délibération.

Madame le Maire - M. DECOCQ.

M. DECOCQ - J'ai demandé à dire un petit mot. J'ai bien entendu ce qu'a dit notre collègue Mme POLIAUTRE, nous allons voter cette délibération, et elle a raison de faire ce qu'elle fait.

Mais je voudrais rendre attentifs -pas vous, Madame, vous l'avez entendu à la Communauté Urbaine, ni Danielle qui sait bien ce que je vais dire- tous mes collègues à la situation que vient d'exposer Danielle POLIAUTRE et qui me révolte.

La ville de Lille n'était pas une industrie, elle n'a pas elle-même, sauf peut-être cas particuliers, provoqué de pollution, car on ne parle pas de pollution d'aujourd'hui, on parle des pollutions du passé, des pollutions historiques.

Or, nous nous retrouvons, par le fait des activités industrielles d'autrefois, avec des terrains dont nous sommes propriétaires en l'occurrence qui sont susceptibles d'être pollués et vraisemblablement pollués et même fortement pollués.

Pourquoi suis-je révolté ?

Parce qu'on n'en finit pas -tout à l'heure, on parlait de désindustrialisation- de payer nous-mêmes des choses que nous avons déjà payées fortément et chèrement plusieurs fois.

Je rends encore une fois attentifs nos collègues, et j'oserai le dire, là où je suis, notamment au Parlement, au fait que c'est bien ici que nous avons subi trois guerres qui ont laissé des traces y compris dans notre activité économique dont on pourrait encore trouver des traces aujourd'hui. C'est bien ici qu'on supporte des crises de désindustrialisation du textile, du charbon, etc...

Et aujourd'hui nous sommes seuls avec le prix à payer de ces pollutions du passé.

Croyez-moi, ce n'est pas du tout un discours d'un quelconque clivage politique, au contraire, il transcende.

J'ai donc décidé, et puis j'ai réussi à faire admettre, cela n'a pas été facile, au Parlement la création d'un groupe d'études sur ces pollutions du passé où je rassemble aujourd'hui une cinquantaine d'élus. Pas que des Députés du Nord, de toutes les régions qui ont été touchées et qui sont, en

.../...

gros, à peu près des régions industrielles, charbonnières qui vivent les mêmes syndromes que nous. Et ce pour essayer d'avancer et de faire comprendre à l'Etat, quel qu'il soit -et des Gouvernements successifs dans ce domaine, j'en ai connu, car ils ont à peu près tous la même volonté, c'est que cela leur coûte le moins cher possible- alors que l'on a vu lors du dernier CIADT, avec quelles difficultés nous avons essayé d'ouvrir une petite porte... On y a mis les doigts, elles s'est refermée sur nos petits doigts menus, on ne désespère pas de l'ouvrir davantage, c'est un combat mais ce n'est pas parce qu'il semble très difficile qu'il ne faut pas le mener. Il est difficile juridiquement, il est difficile financièrement.

On auditionne régulièrement des personnalités qualifiées de tous bords, élus, fonctionnaires, techniciens privés, il y a bien sûr des solutions techniques. Nous parlons surtout des difficultés juridiques et financières.

Puisque mercredi nous avons un groupe d'études où nous auditionnons des Lorrains, je lance ici publiquement l'invitation pour un autre mercredi, dans un mois ou deux, à convenir avec Danielle POLIAUTRE, et c'est bien volontiers que je lui demanderai de venir parler de la ville de Lille dans ce groupe d'études national.

Madame le Maire - Merci, Monsieur DECOCQ.

Il faut rappeler que, chaque fois qu'on le peut, on essaie de poursuivre les pollueurs, la loi nous le permet, mais malheureusement dans un grand nombre de cas on ne les connaît pas et c'est extrêmement difficile.

Il est vrai que c'est de plus en plus coûteux mais en même temps nécessaire, vous avez bien fait de le préciser.

Je mets au vote la délibération 371.

Qui vote pour : unanimité

Adopté.

Merci.

Je passe la parole à Madame CAPON sur la carte scolaire.

Chemise n°26

Rapporteur : Madame CAPON,  
Adjointe au Maire

## ECOLES

04/422 – Installation d'un jeu de cour à l'école P'tits Pouchins - Inscription budgétaire et participation financière.

04/423 – Versement de subventions à l'OCCE du Nord - Avenant à la convention.

04/424 – Soirée festive en l'honneur des enseignants lillois, mercredi 16 juin 2004 - Gratuité pour les enseignants et participation aux frais de restauration des conjoints.

04/425 – Marché sur appel d'offres de fourniture - Installation de mobilier scolaire (lot n° 1) et de mobilier de salles à manger de restaurants scolaires (lot n° 2) - Cession de la société attributaire - Avenant.

Adoptés.

.../...

– Information – Mesures de carte scolaire 1er degré de l'enseignement public sur la Ville de Lille pour l'année scolaire 2004-2005.

Le Conseil Municipal prend acte.

Madame le Maire, chers collègues, je dois vous présenter la carte scolaire, c'est une tradition à cette époque de l'année.

Celle-ci pose quelques problèmes puisqu'elle fait apparaître du positif, un peu, et du négatif, beaucoup.

En positif, nous avons 2 créations de postes définitives et 2 créations conditionnelles.

Définitives : 1 sur le Vieux-Lille à l'école élémentaire Lamartine, 1 sur Fives à l'école élémentaire Cornette.

Conditionnelles : 1 sur Moulins à l'école élémentaire Arago et 1 sur Vauban-Esquermes à l'école élémentaire Littré.

Ces décisions sont à confirmer à la rentrée scolaire de septembre en fonction des effectifs d'élèves présents.

Des retraits d'emplois révisables et aussi des retraits d'emplois définitifs.

Révisables :

Turgot, y compris dans un quartier difficile, le quartier de Lille-Sud, 1 poste à l'école élémentaire et 1 poste à l'école Boufflers dans le Centre.

Malheureusement, il faut tourner la page de la délibération ...

Définitifs :

. 1 poste à Wazemmes à l'école élémentaire Ampère,  
. 1 dans le Vieux-Lille à l'école élémentaire Branly  
. et 1 à Saint-Maurice à l'école élémentaire Anatole France.

Cela est difficile à vivre dans les quartiers sensibles, surtout que les emplois jeunes en fin de contrat disparaissent également de l'encadrement du temps scolaire. Dans le temps de l'enfant, les emplois jeunes servaient à dédoubler les classes dans les moments de bibliothèque et du site informatique, dans l'accompagnement pour les sorties et également pendant le temps périscolaire de l'étude.

J'ai bien sûr déjà réagi auprès de l'Inspection Académique sur ces difficultés qui abîment la vie de l'école, je pense que le mot n'est pas trop fort. Les enseignants doivent se préparer à faire face à des classes de plus de 25 élèves.

Nous devons prendre acte de ces mesures difficiles à comprendre mais je pense que nous pouvons protester auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour lui demander de revoir ces fermetures sur certains points, ceux que je vous ai signalés, en particulier dans les quartiers sensibles.

.../...



Madame le Maire - Merci, Madame CAPON.

Monsieur CUCHEVAL.

M. CUCHEVAL - Madame le Maire, mes chers collègues, bien entendu, les préventions que vient d'exprimer Ariane CAPON sont aussi celles du Groupe Communiste.

Cette fois encore, les suppressions l'emporteraient sur les créations au nom de la calcullette qui, comme vous le savez, ne fait pas de politique, sauf pour les mauvaises langues dont je fais partie.

Dans une ville comme la nôtre, dans certains de nos quartiers, 25 élèves par classe, c'est trop, c'est beaucoup trop.

Le plus souvent à cause du chômage et des bas salaires, les conditions de vie et donc celles de la scolarité des enfants se sont aggravées.

Au lieu d'en tenir compte, le Gouvernement réduit les équipes éducatives alors même que l'exigence qualitative et quantitative de formation s'accroît.

Lorsque nous disons que l'école manque de moyens, le Gouvernement rétorque que l'échec scolaire coûte cher. Ce qui est vrai, mes chers collègues, il coûte en effet très cher. Socialement, il représente un coût humain effarant, un déficit permanent de productivité et de progrès, et c'est bien à cela que sert la calcullette ministérielle.

Merci de votre attention.

Madame le Maire - Merci, Michel CUCHEVAL.

Je partage effectivement cette analyse. Nous n'avons pas à voter sur la carte scolaire. Je remercie Ariane CAPON à la fois pour sa présentation et pour le travail réalisé, qui n'est pas terminé, comme elle l'a dit, puisque nous souhaitons nous battre contre certaines fermetures de classes.

Je passe maintenant la parole à Catherine CULLEN.

Chemise n°20

Rapporteur : Madame CULLEN,  
Adjointe au Maire

## CULTURE

04/398 – Maison Folie de Wazemmes - Usine Leclercq - Avenants.

04/399 – Exposition temporaire "On a choisi Rubens" - 6 mars 2004 - 7 mai 2004 – Vente du catalogue.

04/400 – Saisons Internationales - Années Croisées France-Chine - Subvention à l'association "L'Arbre dans la Main".

04/401 – Subventions aux associations culturelles.

.../...

04/402 – Achat d'une œuvre d'Ewa Korczak-Tomaszewski – Commande de la Ville – Echéancier.

04/403 – Palais des Beaux-Arts - Campagne de dépoussiérage des collections de peintures du Palais des Beaux-Arts - Prise en charge des frais relatifs à la venue des stagiaires de l'Université Paris I.

04/404 – Palais des Beaux-Arts - Exposition Rubens - Convention de partenariat liant la Ville de Lille et le Cercle des Amis de la Culture Flamande.

04/405 – Palais des Beaux-Arts - Exposition "Rubens" - Avenant n° 1 à la convention de partenariat entre la Ville de Lille et l'Aéroport Lille-Lesquin.

04/406 – Musée d'Histoire Naturelle – Exposition "Felice Beato en Chine" – Proposition d'animations.

04/407 – Conservatoire National de Région – Droits d'inscription des candidats à la préparation du Certificat d'Aptitude au professorat en 2004 – Admission en recettes.

04/408 – Conservatoire National de Région – Subvention de l'Etat pour la préparation du Certificat d'Aptitude au professorat en 2004 – Admission en recettes.

04/409 – Projet Ciné-Concert - Attribution de subvention à l'association Hors Cadre.

04/410 – Projets Cultures Urbaines : Coups de coeur au Barnum - Subventions de la Ville aux associations Tire-Laine et Tausen Augen.

04/448 – Projets Cultures Urbaines - Subventions de la Ville à diverses associations.

Adoptés.

04/449 – Ballade du Graff - Attribution de subvention à l'association A BAZE D'ATOME.

Madame le Maire, mes chers collègues, je voudrais vous donner une information sur deux sujets différents, même s'il s'agit bien évidemment de culture et en l'occurrence de démocratisation de la culture.

Le premier, c'est la participation de la Ville de Lille, le 7 mai dernier, au Forum des Cultures à Barcelone, dont vous avez sans doute entendu parlé.

Cette rencontre internationale a réuni plus de 1.000 personnes représentant 300 villes, en la présence de 200 maires du monde entier, sur le thème de la culture comme moyen de développement durable.

A cette occasion, j'ai eu l'honneur et le plaisir de représenter Mme le Maire lors d'une intervention sur la démocratie participative et l'accès à la culture à Lille.

Lorsqu'on décrit à un auditoire international ce qui se fait à Lille sur ce sujet, je peux vous dire qu'on suscite le plus vif intérêt.

.../...

J'ai donc évoqué nos instances de démocratie participative, le Conseil communal de concertation, le Conseil municipal d'enfants, les forums citoyens, les ateliers urbains de proximité, puis le dispositif crédit loisirs, pour permettre l'accès à la culture aux personnes qui en sont le plus éloignées, les différents programmes de sensibilisation menés par nos structures culturelles allant des enfants aux personnes âgées, des politiques tarifaires, des programmes de médiation culturelle et la manière dont tout cela s'inscrit dans une politique culturelle forte, sans oublier bien sûr les actions concertées de la Ville et de Lille 2004 en faveur d'une large participation à cet événement, les maisons folie, les ambassadeurs de Lille 2004, la cité idéale, les dix Vagues à Lille et la centaine de projets de quartiers qui ont pu se réaliser dans le cadre de Lille 2004.

C'est dans le regard des autres, dans leurs questions et commentaires que nous mesurons le chemin parcouru.

A la suite de cette intervention et des discussions qui ont eu lieu, je pense que la Ville de Lille aura une place de choix dans les prochaines rencontres et forums internationaux sur l'avenir de la culture au niveau mondial.

Deuxième sujet, le Barnum des Postes qui a ouvert ses portes le 29 avril, ce village de chapiteaux installé à la Porte des Postes avec ses 8 festivals, cirque, percussions, accordéon, hip-hop, théâtre, musique du monde, musique électro, pop-rock.

Au Barnum, nous avons concentré nos efforts sur les chèques crédit loisirs donnant accès aux spectacles surtout en ce qui concerne les familles des quatre quartiers avoisinants : Lille-Sud, Faubourg de Béthune, Moulins et Wazemmes.

Par le biais des centres sociaux et des maisons de quartier, il est proposé de faciliter encore plus l'accès aux spectacles en proposant des moyens de transport, des systèmes de garde d'enfants et l'organisation de repas où les familles ayant participé aux spectacles puissent en parler entre eux de manière conviviale.

Ensuite, des ateliers de découverte artistique ont eu lieu durant les dernières vacances de Pâques et encore aujourd'hui, les mercredis et samedis.

Chaque semaine, un point est fait avec le service des cultures urbaines afin de ventiler les places de stages et de spectacles aux structures.

Déjà 500 enfants des structures de proximité se sont inscrits à ces ateliers. 16 concerts gratuits sont proposés permettant à 160 familles d'y assister.

Vous avez le programme devant vous, je vous conseille vivement d'y aller, l'ambiance y est très accueillante.

Merci.

Madame le Maire - Merci beaucoup, Catherine.

Effectivement, le Barnum a un grand succès. Il est au cœur des quatre quartiers de Lille-sud, du Faubourg de Béthune, de Wazemmes et de Moulins, mais, évidemment, il accueille toute la ville et la métropole.

Comme Catherine, je vous conseille d'y aller, un très beau programme est prévu pour les deux mois et demi qui arrivent dans les divers chapiteaux et un travail très important est mené avec les écoles, les jeunes et les familles autour du cirque, du théâtre de rue.

.../...

C'était une information, j'en remercie beaucoup Catherine CULLEN.

Je passe la parole à Isabelle BAERT qui souhaitait dire un mot sur la délibération 449.

Mme BAERT - Madame le Maire, mes chers collègues.

Nous avons tous pris connaissance, sur table en commission Culture et sur table ce soir aussi, de cette délibération qui attribue 8.400 € à une association de graffs.

8.400 € pour l'achat de bombes et de pots de peinture nous dit-on dans ce dossier afin de réaliser des fresques.

Le prix d'une bombe de peinture pour graff est de 3 €, contenance 400 ml et je vous parle de la bombe Montana Hardcore ou de la Belton Rall, les plus utilisées par les graffeurs.

Une bombe de ce type peut recouvrir 1 m<sup>2</sup>, cela fait tenez-vous bien, 2.800 bombes de peinture pouvant donc couvrir 2.800 m<sup>2</sup>. Vous pouvez alors vous représenter un total de fresques d'un kilomètre de long sur 2,80 m de hauteur dans les rues de Wazemmes !

Madame le Maire, c'est pour le coup un changement de paysage radical des rues de Wazemmes que vous imposez à ses habitants.

Vous cultivez, à l'évidence, une véritable passion pour cet art, au point de laisser couvrir de peinture des kilomètres de rues.

Nous sommes, pour notre part, très circonspects et dans les circonstances locales lilloises, opposés à cette initiative.

Avec la recrudescence des tags, actuellement il n'est pas toujours démontré que les jeunes de nos cités soient capables de faire la différence entre graff et tag et vous ne pouvez pas nous garantir que cette initiative n'entraînera pas des débordements concrétisés par une multiplication de tags sur les murs de la ville ou de gravures sur les vitres des commerçants.

Le problème est là.

En tant qu'enseignante, je peux vous dire qu'il y a des subtilités dans les modes d'expression, notamment dans les arts plastiques, qui passent par-dessus la tête des enfants et vous aurez beau expliquer que le graff c'est de l'art, il n'en reste pas moins vrai que les Lillois sont submergés de tags et que vous voulez en plus aujourd'hui les envelopper avec des graffs !...

Et puis, il faut quand même dire aussi que 8.400 €, ce n'est pas rien comme somme !

C'est par exemple le budget annuel municipal des fournitures scolaires d'une école de 8 classes.

Vous ne croyez pas qu'il y aurait mieux à faire avec l'argent des Lillois ?... Nous, si !

Pour toutes ces raisons, nous voterons contre cette délibération.

Merci.

.../...

Madame le Maire - D'abord, Madame BAERT, dont acte sur votre connaissance des bombes aérosols et de leur composition, je pense qu'il manque pour le moins un notamment !

Deuxièmement, je suis la première -et vous savez que nous avons doublé la brigade anti-tags- à considérer que c'est un fléau dans la ville et je le redis, aussi volontaire que soit la Municipalité, si nous ne sommes pas aidés par des citoyens qui arrêtent le bras d'un gamin qui, en achetant une bombe à la sortie de l'école, tague, tague et re-tague, on pourra mettre toutes les brigades que l'on veut, on n'arrivera pas à rendre notre ville propre ! C'est un vrai fléau, vous avez raison de le dire ! Mais on pourrait tous s'y mettre, cela ne suffirait pas si chacun ne joue pas aussi son rôle de citoyen.

J'en viens à la délibération. Vous dites que la subtilité nous dépasse... Je dirais qu'elle dépasse les gens d'une certaine génération, et je suis certainement beaucoup plus âgée que vous mais je peux aussi vous dire que j'ai travaillé avec les graffeurs parce que, quand j'ai été élue Maire, il y avait des graffs que nous découvrons le matin. Je parle bien de graffs, c'est-à-dire des fresques murales, et non pas de tags, les tags sont à proscrire à tous points de vue.

Nous avons donc négocié avec l'ensemble des graffeurs de Lille. Cela ne nous plaît peut-être pas, mais c'est l'art des jeunes et je suis pour reconnaître des formes d'expression qui ne sont pas obligatoirement celles de ma génération mais qui existent aujourd'hui.

Quand je vois qu'à New York, un musée sera consacré aux graffs, quand je vois qu'aujourd'hui aux Etats-Unis il y a des revues en papier glacé spécialisées dans ce domaine et que, dans le quartier de Soho qui est le quartier branché et culturel de New-York, il y a environ un tiers des galeries qui exposent des graffs, je suis désolée de le dire, je ne veux pas mal vous répondre, mais je pense que cela fait partie de l'expression culturelle d'aujourd'hui.

La subtilité qui vous échappe et qui m'échappe aussi de temps en temps, je dois bien le reconnaître, en revanche, n'échappe pas aux jeunes.

Les tags sont absolument proscrits et les graffs sont acceptés dès lors qu'ils sont réalisés dans des lieux que nous avons choisis, contractualisés.

Nous avons réalisé à Wazemmes -pas seulement là, mais je reprends l'exemple que vous avez donné- sur des pignons qui étaient abandonnés et en mauvais état, des fresques sur lesquelles les habitants ont souvent donné leur avis et qui colorent notre ville.

Bien évidemment, la ville n'est pas un cirque, ni un panneau d'affichage, il faut donc agir, là aussi, avec modération. C'est la raison pour laquelle, vous avez raison de le dire, il n'est pas question de faire de notre ville, une ville de murs à graffs. Il s'agit de trouver les bons lieux, là où cela apporte un plus aux habitants et où une forme d'expression peut être tout à fait utile et claire.

Pour ma part, j'apprécie beaucoup le Tri Postal où des graffeurs mondialement connus sont venus travailler avec ceux de la ville de Lille pour donner une image à ce mur qui était bien désolant sur le bord des rails.

Il s'agit, là aussi, de faire preuve de modération.

J'ajoute qu'il va y avoir une grande exposition au musée de Villeneuve d'Ascq sur le muralisme mexicain qui est un mouvement d'art que vous retrouvez dans tous les livres d'art et qui est né à la fin du siècle dernier. Ce sont les parents des graffeurs d'aujourd'hui. Il y aura d'ailleurs des débats entre les représentants de ce mouvement qui est reconnu dans la peinture internationale et les graffeurs.

.../...

Je crois que cela fait aussi partie de la responsabilité qu'on doit leur demander. On ne peut pas graffer n'importe où, sur des propriétés privées. Ces lieux doivent être choisis en étroite collaboration avec les habitants et les Présidents de Conseils de Quartier, et ce n'est que dans ces conditions que nous pouvons aider cette forme d'expression.

En plus, A Base d'Atome, c'est une très belle association du Faubourg de Béthune qui a réalisé pas mal de travail, notamment aux alentours des lieux sportifs de proximité et nous avons eu la chance de recevoir Yannick Noah qui a particulièrement apprécié ces œuvres.

Donc, modération, vous avez raison. Tâchons d'être aussi experts que vous en matière d'aérosols pour graffs, et pour le reste, soutenons la création sous toutes ses formes dès lors qu'elle respecte les autres et les règles.

Qui vote cette délibération 449 : les membres de la majorité municipale

Qui vote contre : le Groupe Union Pour Lille et du Front National

Adopté à la majorité.

Merci.

04/452 - Association Les Spectacles sans gravité-l'Aéronef - Attribution de subvention.

Je passe maintenant aux dossiers de Monsieur DURAND.

Il y a simplement une demande de vote séparé sans prise de parole de la part du Front National sur la 304.

Chemise n°2

Rapporteur : Monsieur DURAND,  
Maire délégué

#### COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

04/300 – Commune Associée de Lomme – Marché de maîtrise d'œuvre sur concours pour la réhabilitation de la salle Beaulieu.

04/301 – Commune Associée de Lomme – Adhésion au réseau des Villes-Santé Françaises.

04/302 – Commune Associée de Lomme – Acquisition de l'immeuble sis à Lomme, 417 avenue de Dunkerque.

04/303 – Commune Associée de Lomme – Subventions exceptionnelles aux associations sportives.

adoptés.

.../...

04/304 – Commune Associée de Lomme – Subventions 2004.

Qui vote pour ce dossier de subventions 2004 de la Commune Associée de Lomme :  
l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National.

Contre : le Front National

Adopté à la majorité.

04/305 – Commune Associée de Lomme – - Subventions pour ravalement de façades

04/306 – Commune Associée de Lomme – Avenant n° 1 au marché 2001/7 - Stade de la Mitterie –  
Mission de coordination de sécurité et de protection de la santé.

04/307 – Commune Associée de Lomme – Centres de vacances 2004 - Participation des familles.

04/308 – Commune Associée de Lomme – Marché de travaux - Extension de la Halte garderie " La  
Farandole ".

04/309 – Commune Associée de Lomme – Dispositif " HANDISCOL " - Subvention à  
l'Association CAP'ENFANCE

04/310 – Commune Associée de Lomme – Subvention à l'association " A.V.E.N.I.R. Enfance ".

04/311 – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle à l'association " Marais Création "

Adoptés.

Monsieur LESERRE souhaite intervenir sur les dossiers 343 et 344 dans les dossiers de  
Monsieur FREMAUX.

Chemise n°8

Rapporteur : Monsieur FREMAUX.  
Conseiller municipal délégué

#### PERSONNEL

04/337 – Rémunération de musiciens dans le cadre de la "Semaine Culturelle d'Hiver" de la Commune  
Associée d'Hellemmes.

04/338 – Régime indemnitaire - Agents de police municipale.

Adoptés.

04/339 – Etat du personnel - Créations et transformations d'emplois de catégorie A.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

.../...

04/340 – Rémunération de vacataires dans le cadre de la préparation et de l'organisation de la Saint-Nicolas.

04/341 – Convention avec le Centre de Gestion du Nord pour la mise à disposition d'un médecin du travail.

04/342 – Remboursement de frais d'hébergement à Monsieur Didier BOISGARD.

Adoptés.

04/343 – Recrutement d'un attaché de production Maison Folie Wazemmes - Lille Horizon 2004 – Programme Maison Folie de Wazemmes.

04/344 – Rémunération d'intermittents du spectacle - Programme Maison Folie de Wazemmes 2004-2005.

M. LESERRE - Madame le Maire, chers collègues, je pense que Monsieur FREMAUX me pardonnera...

M. FREMAUX - Ce n'est pas sûr...

M. LESERRE - Mon intervention concerne certes son dossier, mais elle s'adresse plus particulièrement à Madame CULLEN puisqu'il s'agit ni plus ni moins de ce qui pourrait être la préfiguration de la gestion et de l'animation de la Maison Folie de Wazemmes.

Je m'excuse donc auprès de Monsieur FREMAUX de me servir de son dossier pour m'adresser à Madame CULLEN.

Sur les Maisons Folie, Didier FUSILLIER, dont on connaît le lyrisme et l'action, avait déclaré qu'elles seraient les figures emblématiques d'un nouvel art de vivre, et il ajoutait que ce serait sans aucun doute les symboles modernes d'un projet culturel innovant, et on pouvait ajouter, généreux. Alors, évidemment, de telles déclarations suscitent une part de mystère. Elles suscitent des attentes, d'autant plus que les besoins dans ce domaine sont particulièrement nombreux.

Avouons-le entre nous, transformer un espace en friche en fabrique culturelle n'a au fond rien d'original. Celles et ceux qui se passionnent pour la culture et qui voyagent un peu savent que ce genre de transformation qui est tout autant urbaine que culturelle se fait un peu partout.

En revanche, ce qui pourrait être beaucoup plus original, c'est la réponse apportée aux deux questions systématiques sur ce type de lieu.

Quel type de fonctionnement et quel coût pour ce type de fonctionnement ? Ce sont les éternelles questions qui se posent pour les Maisons Folie.

Ce soir, nous avons en quelque sorte une première réponse.

Nous avons adopté la mise en place d'un maître de maison pour gérer et animer ce lieu.

A ce maître de maison, s'ajoute en « renfort » -puisque c'est le mot que vous utilisez dans les deux délibérations- une équipe supplémentaire avec un attaché de production pour une période précise qui va, je crois, de mai à septembre 2004, et à cet attaché de production s'ajoute 6 personnes, si j'ai bien compté, qui vont les unes et les autres apporter leurs compétences dans l'animation de cette Maison Folie.

.../...



La question, pour nous, est simple.

Nous demandons à Madame CULLEN, et nous souhaitons de la part de la Commission Culture, avoir un éclairage rapide et le plus clair possible sur la réalité du coût de fonctionnement de la Maison Folie, sur le type de gestion de cette Maison, car on peut dire qu'il y a deux écoles. Une école pour une gestion que je ne qualifierai pas de « libertaire » mais en tout cas en autogestion où chacun viendrait mettre en place ses activités ; et une autre école qui est beaucoup plus classique, celle d'une équipe très structurée avec un coût qui n'est pas tout à fait le même.

Nous espérons vivement que ces Maisons Folie apportent un nouvel art de vivre, en tout cas nous le soutenons sans faille.

En revanche, nous craignons que nous n'assistions pas vraiment à un nouvel art de gérer et que l'originalité attendue sur les Maisons Folie en terme de gestion ne soit pas réellement au rendez-vous.

Merci.

Madame le Maire - Juste deux mots car je pense que Catherine CULLEN ne va pas reprendre l'exposé qu'elle a fait lors du dernier Conseil Municipal, sinon on peut reprendre à chaque fois tous les dossiers. Tout à l'heure, une question nous a été posée sur le stade. Maintenant, on peut reprendre le dossier des Maisons Folie dont Catherine CULLEN a présenté la dernière fois le mode de fonctionnement, le budget, et a répondu à toutes vos questions. Donc, je crois qu'il faut en rester là.

J'invite Loïc LESERRE à venir à la Maison Folie. Vous viendrez voir... C'était le cas pour la Pologne, c'est le cas à partir de mercredi où nous ouvrons la Maison Folie de Wazemmes aux habitants de Wazemmes avant de lancer le week-end sur le festival de l'accordéon, mais aussi pour le Japon qui va être présent à Wazemmes. Vous verrez comment les habitants s'approprient ce lieu, que ce soit dans les cuisines ou dans les jardins, et vous verrez aussi que la programmation de Lille 2004 n'est que la préfiguration de ce que nous souhaitons faire.

Pour que nous puissions commencer à préparer 2005, et je pense que vous n'allez pas nous le reprocher, il faut que nous prenions des compétences -ce sont des intermittents du spectacle- qui nous aident à installer ce que va être le travail technique qui va nous servir pour la programmation 2005 et 2006.

C'est pour cela qu'il faut être clair quand on parle devant les Lillois. Il y a 6 missions ponctuelles qui vont se dérouler entre mai et septembre 2004. Ne laissons pas croire que nous sommes en train d'embaucher 6 personnes. Ce sont 6 missions techniques ponctuelles de compétences que nous n'avons pas dans la ville, et qui vont apporter au maître de maison déjà embauché, et qu'on vous a présenté lors du dernier Conseil Municipal, les compétences de nature à permettre ensuite la programmation dans l'esprit de ce que nous avons dit avec les associations culturelles, soit locales, soit celles qui viennent de l'extérieur et qui sont en résidence.

Je crois que nous sommes complètement dans ce que nous avons dit et je demanderai à Hervé BARRÉ de vous faire parvenir le procès-verbal du dernier Conseil Municipal où vous aurez une réponse à toutes vos questions.

Et bien sûr, il y aura une réunion au mois de juin sur l'ensemble du travail qui est fait actuellement par le maître de maison pour présenter un type de fonctionnement, un type de programmation.

.../...

Cela a été dit lors du dernier Conseil Municipal, M. LESERRE, je suis vraiment désolée...

Nous avons déjà les dates, donc c'est un travail qui se fait dans l'esprit de ce que nous avons annoncé.

Monsieur FREMAUX.

M. FREMAUX - Cher Loïc, une autre précision. On ne peut pas focaliser le débat sur la seule Maison Folie de Wazemmes. Le caractère temporaire de ces recrutements est clair pour tous.

Un autre équipement a été mis à disposition des Lilloises et des Lillois dans le cadre de Lille 2004, c'est la salle de fêtes de Fives, qui a été rendue à sa splendeur de 1928, elle fonctionne quasiment sans arrêt, et il n'y a aucune espèce de recrutement, ce qui nous laisse le temps, jusqu'à la fin de la période consacrée à Lille 2004 et à sa programmation, de réfléchir à ce qu'on va y faire ensuite. Nous assurons simplement aujourd'hui ponctuellement une mission de gardiennage, de sécurité, de temps en temps, mais aucun recrutement n'a été fait.

Sur Wazemmes, on est sur du temporaire, et de toute façon, in fine, ce n'est pas ce type de contrat qu'on recherchera. Et pour ce qui concerne la magnifique salle des fêtes, elle n'est aujourd'hui pas pourvue de salariés, et c'est très bien comme ça.

Madame le Maire - Très bien. Merci, Monsieur FREMAUX, pour ces précisions très utiles.

Je mets au vote les délibérations 343 et 344.

Qui est pour : (unanimité)

. Adoptés.

Merci beaucoup.

#### PROPRETE

04/345 - Frais d'enlèvement d'un dépôt sauvage - Demande d'indulgence - Constat n° 8515.

Adopté.

Nous passons au dernier dossier, celui de Madame VERBRUGGHE. Je vais peut-être d'abord passer la parole à Monsieur DECOCQ qui veut vous questionner pour que vous puissiez répondre de manière plus globale.

Christian DECOCQ.

.../...

Chemise n°13

Rapporteur : Madame VERBRUGGHE,  
Conseillère municipale déléguée

DROITS DE L'HOMME

04/372 – Droits de l'Homme - Subvention de la Ville à diverses associations.

M. DECOCQ - Ce ne sont pas des questions, Madame le Maire, chère collègue Ginette VERBRUGGHE et chers collègues.

Je voulais intervenir au nom du Groupe pour engager un débat, en tout cas vous faire part de notre conviction sur la délibération qui nous est soumise concernant les deux associations homosexuelles.

En effet, chaque année, depuis pas mal d'années maintenant, on nous présente régulièrement une demande d'aide financière sans véritablement parler entre nous du projet de ces associations et de leur problématique.

Alors bien sûr, les sommes ne sont pas considérables, loin de là, et on pourrait très bien, comme chaque année, esquiver le débat. D'autant que la délibération, par son contenu, ou son absence de contenu, ne nous y conduit pas naturellement.

Je trouve, comme vous, Madame, que nous sommes là pour faire de la politique. La politique, ce sont des idées, disait Albert THIBAUDET, un philosophe politique. Nous sommes donc ici pour avoir des idées et les confronter avec nos tempéraments et avec nos sensibilités.

Plusieurs raisons nous conduisent à cette expression aujourd'hui.

Bien sûr, il y a une actualité médiatique assourdissante, voire cacophonique. C'est celle qui a été lancée par vos amis politiques, en particulier par les Verts, par Noël MAMERE au niveau national. J'ai vu le groupe de nos collègues verts dans le journal de Lille qui nous fait un article « aux nouvelles réalités sociales » sur le mariage gay.

Cela a été redéveloppé par des personnalités éminentes du Parti Socialiste, mais vous avez, je crois, Madame le Maire, vous-même exprimé votre opposition à cette idée.

Pour autant, vous avez entretenu à un moment donné une relative confusion –ce sera peut-être d'ailleurs l'occasion de la lever ici- puisque, en avril 2003, vous aviez célébré un Pacs républicain. A l'époque, la presse avait noté que si cette cérémonie n'avait pas de valeur juridique, elle marquait symboliquement une avancée vers le mariage homosexuel, ce qui avait dû vous contrarier... puisque, dès le lendemain, vous aviez réagi pour indiquer que vous n'y étiez pas favorable.

Lionel JOSPIN vient de rédiger dans le Journal du Dimanche un point de vue qui est très important, qui rompt avec un courant de pensée ancien, qui remonte à Simone de BEAUVOIR en 1949 et qui a été porté par beaucoup d'intellectuels de gauche. Quand il écrit que « le genre humain n'est pas divisé entre hétérosexuels et homosexuels » il ajoute « il s'agit d'une préférence, mais le genre humain est divisé entre hommes et femmes ».

Il est donc plus sur une ligne institutionnelle que sociétale, mais ce n'est pas la seule raison qui nous fait intervenir.

.../...

La deuxième raison est citée dans l'article que je viens de citer de nos collègues verts. Elle est beaucoup plus grave parce qu'il n'y a pas urgence politique à traiter de la question du mariage homosexuel alors qu'il y a urgence à lutter contre l'homophobie. Et là, il y a effectivement un sens à donner à ce qui pourrait être une action municipale.

Il y a un vrai contrat à passer avec le monde associatif sur un projet dont le contenu reste à définir.

L'homophobie est une réalité qui, malheureusement, gagne du terrain. Nous avons des témoignages, je n'ose pas dire des statistiques, qui soulignent qu'il y a de plus en plus d'agressions homophobes.

L'homophobie, ce n'est pas simplement les odieuses agressions physiques comme celle qui a blessé gravement, sans doute à vie, Monsieur Sébastien NOUCHET. L'homophobie, c'est encore la discrimination à l'embauche, c'est l'humiliation au quotidien.

C'est quoi, l'homophobie ? C'est une aversion des homosexuels qui conduit à rechercher des atteintes sous de multiples formes à leur liberté, à leur dignité, à leurs droits.

Ce n'est pas si facile que cela de lutter contre.

Le Gouvernement s'y emploie. La loi de sécurité intérieure a aggravé les sanctions à l'encontre des auteurs d'agressions homophobes.

La définition précise de l'homophobie et la lutte qui s'organise un peu partout devraient permettre d'éviter le repli ou la tentation de repli communautaire des homosexuels. La lutte contre l'homophobie s'inscrit donc dans la défense des valeurs de la République.

Notre combat permanent dans cette ville, morceau de la République, comme je l'avais dit à l'occasion de la question sur la piscine de Lille-Sud, c'est le combat contre les discriminations et contre les communautarismes.

Les personnes homosexuelles n'échappent pas à cette tentation de repli communautaire. Certains en sont parfaitement conscients et en mesurent les risques. Mais même si le générique des actions qui sont présentées dans la délibération, par l'une des associations en tout cas, se situe derrière l'annonce d'un thème qui est la lutte contre l'homophobie, les actions des deux associations qui seront bénéficiaires de notre subvention se caractérisent, qu'elles le veuillent ou non, par la promotion d'une culture et d'une identité particulière des homosexuels.

C'est la caractéristique même d'une dérive communautaire fondée sur des différences ou des spécificités d'une minorité.

Donner à des individus isolés une culture, les rallier à un groupe, c'est les communautariser. C'est tout le contraire, à notre point de vue, qu'il faut faire. C'est lutter contre les discriminations. C'est inscrire cette démarche dans un projet d'émancipation des personnes et d'un mieux-vivre ensemble, comme vous le dites souvent. C'est un projet qui aurait dû être réfléchi et qui pourrait l'être, qui pourrait être défini et présenté au Conseil Municipal, dans le cadre d'un partenariat associatif.

A notre avis, on est bien loin de cette démarche, et nous ne voterons pas cette délibération, car la seule préoccupation qui devrait parvenir au Conseil Municipal, c'est comment participer à la lutte contre l'homophobie sans participer à la dérive communautariste.

.../...

Madame le Maire - Avant de donner la parole à Ginette VERBRUGGHE, puisque vous avez parlé de mes positions, je voudrais vous faire remarquer plusieurs choses, mon cher Christian...

D'abord, je remarque que vous ne demandez pas de suspension de séance alors que vous parlez d'un problème national... je m'en réjouis...

M. DECOCQ - Ce n'est pas un problème national, ce sont les Verts qui l'évoquent...

Madame le Maire - Je m'en réjouis, mais à chaque fois que je parle du national, vous demandez une suspension de séance...

M. DECOCQ - Non, c'est quand vous en parlez mal...

Madame le Maire - C'est pour cela que je vous dis que je m'en réjouis et je prends cela comme un début de jurisprudence dans l'autre sens.

La deuxième chose, vous avez parlé de la lutte contre l'homophobie du Gouvernement. J'en suis ravie puisque j'ai été la Ministre -vous auriez pu le dire- qui a fait rentrer dans la loi de 1972 contre le racisme et dans la loi contre les discriminations à l'emploi, pour la première fois, les discriminations par rapport à l'orientation sexuelle, et je regrette d'ailleurs qu'il n'y ait pas eu un vote unanime à l'époque au Parlement.

Alors, c'est vrai qu'aujourd'hui, certains se réveillent et tant mieux parce que cela signifie que le débat contre le racisme, toutes les formes de racisme, et la discrimination, prend une autre ampleur dans notre pays.

Troisièmement, je voudrais dire qu'il y a une confusion dans ce que vous dites, je vous le dis très gentiment. Ce n'est pas parce que des hommes et des femmes se réunissent pour faire part de leur culture qu'ils font du communautarisme. Les Basques, les Bretons ont une culture populaire, ce n'est pas pour cela qu'ils vont obligatoirement vers le communautarisme ou l'indépendantisme.

On parlait de la culture des graffeurs tout à l'heure, mais on pourrait aussi parler de la culture abstraite, elles défendent une spécificité qui est la leur.

Donc, je crois qu'il ne faut pas confondre une culture qui s'exprime, qui est la force d'une idée, d'une spécificité, et la volonté d'imposer à chacun d'être dedans ou dehors.

C'est très dangereux aujourd'hui d'utiliser ce terme de communautarisme à n'importe quel sujet. Moi aussi, je suis contre le communautarisme, mais quand nous rendrons hommage à la culture du Maroc, lorsque la place de Lille sera transformée en place Jemaa-el-Fna, la grand-place de Marrakech au mois d'août, nous ne faisons pas du communautarisme, nous mettons en avant une grande culture qui est celle du peuple marocain, comme nous l'avons fait ou allons le faire avec les Polonais ou les Japonais.

Donc, faisons attention, dans une république qui ne sait plus où elle est, à ne pas faire un amalgame de tout.

Il faut aider, soutenir l'expression, y compris culturelle, et vous ne pouvez pas dire qu'elle n'existe pas. Il y a des artistes qui créent, qui écrivent, qui font des pièces de théâtre, qui sont marqués par l'empreinte homosexuelle. Il y a des librairies homosexuelles qui traitent du sujet des homosexuels, comme il y a des librairies féminines. Ce n'est pas parce qu'on aide les associations féminines qu'on est pour le communautarisme des femmes contre les hommes !

.../...

Je pense qu'il y a –je le dis très gentiment- une erreur dans votre raisonnement. Nous voulons ici soutenir toutes les formes d'expression, dès lors qu'elles ne choquent pas et qu'elles respectent les autres, c'est toujours ce qui a été ma position, mais il n'y a évidemment aucun communautarisme dans la gay et lesbienne parade par exemple. Il n'y a qu'à voir les familles qui viennent avec les enfants, les poussettes, et qui considèrent que c'est une fête comme une autre.

Je pense qu'il ne faut vraiment pas rentrer dans ce débat-là parce que, là, on risque de créer du communautarisme.

Je suis en désaccord avec la façon dont vous avez présenté les choses.

Je donne la parole à Ginette VERBRUGGHE.

Mme VERBRUGGHE - Merci, Madame le Maire.

Je n'ajouterais pas grand-chose, je dirai simplement que Monsieur DECOCQ a profité de l'actualité pour faire cette intervention.

En ce qui concerne la ville de Lille, la gay pride et le festival « Question de Genre », ce sont pour nous des projets que nous soutenons depuis plusieurs années. Vous avez été fortement engagée sur ce sujet, Madame le Maire, et je vous en remercie.

Ce sont bien évidemment des lieux de reconnaissance des homosexuels et ce sont des lieux d'égalité des droits entre tous.

Lorsque Monsieur DECOCQ dit que le Gouvernement s'emploie à lutter contre l'homophobie, n'est-ce pas ce que nous faisons également à travers cette lutte contre les discriminations dont les homosexuels sont victimes ?

En plus de la gay pride, il y a ce village associatif où seront présentes plus de 25 associations qui feront de l'information pour les habitants.

Alors, le partenariat associatif, la co-construction, pourquoi pas... mais dans ce cas, que l'on n'applique pas cette demande uniquement aux associations homosexuelles mais à toutes les associations que finance la Ville.

Madame le Maire - Merci infiniment.

Avec le vote séparé que demande le Front National, je mets au vote la délibération 372.

Qui vote pour : les membres de la majorité municipale

Contre : le groupe Union pour Lille et le Front National

Adopté à la majorité.

M. DECOCQ - Sauf la dernière partie.

Madame le Maire - On ne peut pas couper une délibération en deux. Si vous nous l'aviez dit avant, on en aurait fait deux, mais on a compris que vous n'étiez pas contre la deuxième partie.

.../...

Je mets maintenant au vote les dossiers 3, 4, 5, 6, 7, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32 sur lesquels il n'y avait aucune remarque.

Tout le monde est d'accord : unanimité

Je vous remercie.

Chemise n°3

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON,  
Premier Adjoint

### POLITIQUE DE LA VILLE

04/312 – Contrat de Ville - Programmation 2004 - Fonds d'Initiatives Habitants – Subventions.

04/313 – Contrat de Ville 2004 - Annulation partielle des décisions de financement.

04/314 – Programme "Nos Quartiers d'Eté" 2004 Ville de Lille - Subventions.

04/315 - Mise en place de stages de roller pour les jeunes de 15 à 30 ans issus des quartiers Politique de la Ville 2004 Ville de Lille - Subventions.

Adoptés.

### EMPLOI

04/316 - Association Réussir - La Mission Locale de Lille - Avenant à la convention annuelle 2004 - Dispositif d'accès à la culture Crédit Loisirs.

04/317 - Association Réussir l'Insertion et l'Emploi - Cession de créances.

04/318 - Subvention au Comité de Bassin d'Emploi de Lille - Espaces Jeunes Diplômés - Convention d'objectifs 2004.

Adoptés.

### AFFAIRES MILITAIRES

04/319 - Amicale de Marins et Marins Anciens Combattants de Lille Métropole - Demande de subvention.

Adopté.

### FINANCES

04/320 - Centre d'Ethique Médicale de l'Institut Catholique de Lille - Organisation d'un colloque international à Lille du 14 au 16 octobre 2004 - Subvention exceptionnelle.

.../...

04/321 - Fédération de l'Entraide Protestante - Organisation des journées annuelles à Lille du 19 au 21 mars 2004 - Subvention exceptionnelle.

04/322 - Université de Lille 3 - Organisation du Colloque Wiltold Gombrowicz - Subvention exceptionnelle

04/323 - Académie d'escrime Vauban Lille - Accueil de l'équipe de France handisport du 6 au 11 juin 2004 - Subvention exceptionnelle.

04/324 - Ordre des Géomètres Experts - Organisation du 37ème Congrès National à Lille du 9 au 11 juin 2004 - Subvention exceptionnelle.

04/325 - Université des Sciences et Technologie de Lille-USTL - Organisation d'un Colloque Internationale intitulé : "contraintes environnementales et gouvernance des territoires" à Lille, les 23 et 24 septembre 2004 - Subvention exceptionnelle.

04/326 - Association les Papillons Blancs de Lille - 50ème anniversaire - Subvention exceptionnelle.

04/327 - Exercice 2004 - Transferts de crédits - Décision Modificative n° 3.

Adoptés.

#### DECENTRALISATION

04/328 - Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

04/329 - Crédits décentralisés - Fonds d'Initiatives Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

Adoptés.

#### ASSURANCES

04/330 - Avenant au contrat d'assurances portant sur la flotte automobile de la Ville de Lille et de ses communes associées.

Chemise n°4

Rapporteur : Monsieur MUTEZ,  
Conseiller municipal délégué

#### COMMERCE

04/331 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention à l'Association des commerçants des rues de la Vieille Comédie, des Fossés, Place Rihour.

04/332 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention au Comité d'Animation du Vieux-Lille.

.../...



04/333 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention à l'Association Quartier Esquermoise.

Adoptés.

Chemise n°5

Rapporteur : Madame CARLIER,  
Conseillère municipale déléguée

#### MARCHES DE PLEIN AIR

04/334 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention au Comité de Défense et d'Entraide des Commerçants Non Sédentaires (CDE CNS).

Adopté.

Chemise n°6

Rapporteur : Monsieur BODIOT,  
Adjoint au Maire

#### MAISONS DE QUARTIER ET CENTRES SOCIAUX

04/335 - Maison de Quartier des Bois-Blancs - Avenant à la convention du 15 octobre 2002 - Attribution d'un acompte sur la subvention d'animation globale et autorisation de paiement de subventions diverses.

Adopté.

Chemise n°7

Rapporteur : Madame ROUGERIE,  
Conseillère municipale déléguée

#### PROJETS ASSOCIATIFS

04/336 - Projets Associatifs - Subventions aux associations.

Adopté.

Chemise n°11

Rapporteur : Monsieur CACHEUX,  
Adjoint au Maire

#### URBANISME

04/364 - Ravalement de façades - Subventions.

.../...

04/365 - Participation financière de la Ville à l'amélioration de la qualité urbaine de la rue du Faubourg des Postes.

Adoptés.

04/366 - Quartier Moulins - Approbation du schéma de quartier actualisé.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

#### HABITAT

04/367 - Programme 2002 "maintien des courées" - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la programmation des travaux.

Adopté.

#### ACTION FONCIERE

04/450 - Terrain sis à Lille rues Coustou et de la Marbrerie - Acquisition par la Ville de Lille afin de relocaliser le square Roggeman.

Adopté.

Chemise n°14

Rapporteur : Monsieur KANNER,  
Adjoint au Maire

#### SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

04/373 - Eté 2004 - Organisation de centres de vacances et de centres thématiques pour les enfants de 6 à 12 ans - Proposition de tarifs.

04/374 - Ecoles privées de Lille-Hellemmes - Participation de la Ville de Lille aux dépenses de fonctionnement pour l'année 2003-2004.

04/375 - Eté 2004 - Modalités de fonctionnement et d'accès aux Centres de Loisirs sans Hébergement, aux Espaces Educatifs et aux Centres d'Animation de la Petite Enfance - CLSH.

Adoptés.

- Information - Mesures de carte scolaire dans les écoles privées lilloises du 1er degré - Année scolaire 2004-2005 - Demandes d'avenants.

Le Conseil Municipal prend acte.

.../...

Chemise n°15

Rapporteur : Monsieur SULMAN,  
Conseiller municipal délégué

SANTE

04/376 - Subventions 2004 destinées aux organismes à caractère social - Santé.

04/377 - Subventions 2004 destinées aux organismes à caractère social - Santé - Contrat Territorial de Santé (CTS) de Lille.

04/378 - Subvention 2004 destinée à un organisme à caractère social - Santé - Centre Social.

Adoptés.

Chemise n°16

Rapporteur : Madame STANIEC,  
Adjointe au Maire

PERSONNES AGEES

04/379 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes âgées.

Adopté.

ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT

04/380 - Primes municipales dans le cadre des O.P.A.H. Moulins, Wazemmes, Lille-Sud, Fives et courées en complément des aides de l'A.N.A.H.

Chemise n°17

Rapporteur : Madame le Maire,  
en l'absence de Madame REDLICH  
Conseillère municipale déléguée

PROTECTION DE L'ENFANCE MALTRAITEE

04/381 - Association Point Rencontre Nord - Versement d'une subvention.

Adopté.

Chemise n°18

Rapporteur : Madame DANGRÉAUX-VARLEZ,  
Conseillère municipale déléguée

FAMILLE

04/382 - Accueil Rencontre Parents Enfants - Versement d'une subvention

04/383 - Association Aide Familiale à Domicile - AFAD - Versement d'une subvention.

.../...

04/384 - Association Service des Familles - Versement d'une subvention.

04/385 - Centre d'Information des Droits des Femmes C.I.D.F. - Versement d'une subvention.

04/386 - Association "Café de paroles pour parents et enseignants" - Versement d'une subvention.

Adoptés.

Chemise n°19

Rapporteur : Madame DA SILVA,  
Adjointe au Maire

#### ACHATS ET MARCHES PUBLICS

04/388 - Parc automobile - Fourniture de carburants durant les années 2005 à 2007.

04/389 - Travaux de réfection des maçonneries des fontaines de la Place de la République et de la Place Rihour à Lille - Lancement d'un appel d'offres.

04/390 - Marché n° 31350 - Fourniture d'un copieur couleur connecté - Avenant n° 1.

Adoptés.

#### GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX

04/391 - Démolition de l'Institut Médico Légal - Avenant n° 1.

04/392 - Maintenance et vérification périodique du parc d'extincteurs, robinets d'incendie armés, trappes de désenfumage et fourniture et pose d'extincteurs pour la Ville de Lille et les communes associées de Lomme et d'Hellemmes - Lancement d'un appel d'offres.

04/393 - Etude portant sur la réfection du système de protection contre l'incendie du Palais des Beaux-Arts - Lancement d'un appel d'offres.

04/394 - Maintenance et exploitation des installations techniques du Palais des Beaux-Arts - Avenant n° 3.

04/395 - Contrôle technique des installations de gaz et électricité dans les bâtiments communaux de la Ville de Lille et de ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme - Lancement d'un appel d'offres.

04/396 - Hôtel de Ville - Modernisation des ascenseurs - Lancement d'un appel d'offres.

Adoptés.

.../...

PRETS DE SALLES ET DE MATERIEL

04/397 - Logistique des Manifestations - Mise à disposition du Commissariat Central de Police de barrières de sécurité et d'une remorque.

Chemise n°21

Rapporteur : Monsieur PLANCKE,  
Conseiller municipal délégué

PATRIMOINE

04/411 - Attribution des subventions aux associations patrimoniales.

Adopté.

Chemise n°22

Rapporteur : Madame PLEULPIN-COQUEL,  
Conseillère municipale déléguée

BIBLIOTHEQUES ET LECTURE

04/412 - Bibliothèque Municipale - Nomination d'un commissaire scientifique pour l'exposition "Le Blondel, regards d'un photographe sur la Ville de Lille".

04/413 - Bibliothèque Municipale - Mise en valeur d'un ouvrage de Pierre Dhainaut par un créateur-relieur-graphiste dans le cadre de l'exposition "Regards sur la reliure" - Demande de subvention auprès de l'Etat.

04/414 - Bibliothèque Municipale - Contrat-Ville - Demande de subvention.

04/415 - Bibliothèque Municipale - Ré-informatisation - Appels d'offres.

04/416 - Livres et lectures - Attribution de subventions.

Adoptés.

Chemise n°23

Rapporteur : Madame GLEIZER,  
Conseillère municipale déléguée

ECOLE PROFESSIONNELLE D'ARTS DRAMATIQUE

04/417 - Ecole Supérieure d'Art Dramatique du Nord Pas de Calais - Convention d'objectifs.

04/418 - Participation de la Ville à "l'Ecole professionnelle d'art dramatique du Nord/Pas-de-Calais - Charges diverses.

Adoptés.

.../...

Chemise n°24

Rapporteur : Madame le Maire.  
en l'absence de Monsieur LENGLET  
Adjoint au Maire

COLLEGES, LYCEES, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

04/419 - Enseignement Supérieur - 37ème congrès international des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur - Attribution de subvention à l'Université Charles de Gaulle - Lille 3.

04/420 - Ancien Hospice Général, avenue du Peuple Belge - Avancement du projet - Lancement de l'appel d'offres.

Adoptés.

Chemise n°25

Rapporteur : Madame BOCQUET.  
Adjointe au Maire

PETITE ENFANCE - P.M.I.  
POUPONNIERE ET CRECHES

04/421 - Centres de Loisirs Maternels - Subventions 2004.

Chemise n°27

Rapporteur : Madame le Maire.  
en l'absence de Monsieur MARCHAND  
Adjoint au Maire

ANIMATION - JEUNESSE

04/426 - Projet "Les Oiseaux" - Attribution de subvention à l'association POSTAIR.

04/427 - Programme d'Animation Jeunesse 2004 - Loisirs des Jeunes dans le Nord - Opération Ville-Vie-Vacances - Attribution de subventions.

04/428 - Projets Jeunesse des Equipements de Proximité - Actions retenues au titre de l'appel à projets d'animation socio-éducative - Tableau récapitulatif - Programme 2004.

04/429 - Balades de l'Eté - Modalités d'organisation 2004.

04/430 - Les AutocarToons - Participation de la Ville - Subvention à l'association EKSPRIM.

04/431 - Subvention au Centre Régional d'Information Jeunesse - Fabrication de la maquette du guide pratique des jeunes 16-25 ans.

04/432 - Jeunesse - Culture scientifique - Subventions aux associations.

04/433 - Projets à diverses associations de jeunesse - Attribution de subvention - Délégation Jeunesse.

.../...

04/434 - Subvention à l'Union Française de la Jeunesse - Convention de partenariat entre la Ville et l'UFJ.

04/435 - Plan Local d'Intégration - Programmation 2004 - Subventions de la Ville - Première répartition.

04/444 - Club Léo Lagrange Arbrisseau Wagner - Poste FONJEP - Modification du préavis - Conditions de sortie.

04/445 - Subventions à diverses associations de jeunesse - Passation de conventions définitives - Association Club Léo Lagrange Arbrisseau-Wagner Centre d'Activités Culturelles Sportives et de Loisirs - Association Tintin et Miloud.

04/446 - Mise en synergie des intervenants jeunesse sur le quartier de Wazemmes - Lancement d'une mission d'assistance technique - Projet de cahier des charges.

04/447 - Attribution de subvention dans le cadre du lancement du journal gratuit des événements étudiants intitulé "Le Mouchard n° 1".

Adoptés.

Chemise n°28

Rapporteur : Monsieur VICOT,  
Adjoint au Maire

C.L.S.P.D.

04/436 - Association Départementale du Nord pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (A.D.N.S.E.A.) - Avenants à la convention.

Adopté.

Chemise n°29

Rapporteur : Monsieur CUCHEVAL,  
Adjoint au Maire

HANDICAPES

04/437 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Handicapées.

Adopté.

Chemise n°30

Rapporteur : Madame BOUCHART,  
Adjointe au Maire

ECONOMIE SOLIDAIRE

04/438 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 4 : Améliorer la visibilité de l'économie sociale et solidaire - Action : pôle ressources Piles.

.../...

04/439 - Plan de développement de l'économie sociale et solidaire - Axe 4 : améliorer la visibilité de l'économie solidaire à Lille et favoriser la consommation de biens et services solidaires - Action : Programme territorial Yamana.

Adoptés.

Chemise n°31

Rapporteur : Madame FILLEUL,  
Adjointe au Maire

#### RELATIONS INTERNATIONALES - JUMELAGES

04/440 - Subvention destinée à l'association Amis sans Frontières.

Adopté.

Chemise n°32

Rapporteur : Monsieur CHARLES,  
Adjoint au Maire

#### EMPLOI

04/441 - Subvention à l'Institut Lillois d'Education Permanente (I.L.E.P.) -  
Convention - Année 2004.

04/442 - Forum pour l'emploi - Subvention au Centre Régional de Ressources Pédagogiques de Lille.

04/443 - Organisations syndicales locales - Conventions de financement.

Adoptés.

Merci à vous tous et bonne soirée.

(Séance levée à 20 h 45).